



**CAPITALE** Prostitution juvénile: autre plaidoyer de culpabilité A 6

**ARTS ET VIE** Saint-Jean, rue officielle du loufoque B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

• QUÉBEC, LE MARDI 6 JUILLET 2004

## L'Allier ne sollicitera pas un 5<sup>e</sup> mandat

« Je ne veux pas attendre de me faire pousser dehors »

ISABELLE MATHIEU  
IMathieu@lesoleil.com

■ « Quand je ris, c'est pour cacher de l'émotion. » Jean-Paul L'Allier a beaucoup blagué hier en annonçant qu'il quitterait dans 16 mois la tête de la Ville de Québec et, du même coup, la vie politique.

Confirmant ce que beaucoup de gens soupçonnaient, le maire de Québec a annoncé qu'il ne solliciterait pas un cinquième mandat lors des élections du 6 novembre 2005, lançant ainsi la course à la mairie.

À l'origine, Jean-Paul L'Allier voulait rendre publique sa décision, mûrie depuis six mois, le 28 juin, soit 16 ans jour pour jour après qu'il ait annoncé son entrée en politique municipale. Le maire avait déjà demandé à sa secrétaire de bloquer cette date à l'agenda. Mais les élections fédérales sont venues changer les plans.

Debout au centre de la salle du conseil de ville qu'il aura fréquenté plus longtemps que tout autre maire de la Vieille Capitale, Jean-Paul L'Allier a vite concédé que le moment était difficile sur le plan émotif. « Avec ma famille et avec ma femme, j'avais envie de faire de ma sortie un moment positif, pas un moment triste », dit-il, la voix déjà un peu enrouée par l'émotion, rappelant son amour pour Québec, « une ville qui nous prend aux tripes ».

Jean-Paul L'Allier, qui aura 66 ans le 12 août, pense qu'il aurait eu l'énergie pour continuer et espère qu'il aurait eu l'appui de la population. Mais il juge

Voir L'ALLIER en A 2 >

### À LIRE AUSSI :

- **Hommage de la mairesse** Page A 3
- **La course est lancée** Page A 3
- **Amis de la première heure** Page A 4
- **Salué par la classe politique** Page A 4
- **Des fleurs des adversaires** Page A 5
- **L'héritage** Page A 5
- **L'édito de Julie Lamieux** Page A 11

### QU'EN PENSEZ-VOUS?

Qui devrait succéder à Jean-Paul L'Allier à la mairie de Québec?

ÉCRIVEZ-NOUS À : opinion@lesoleil.com



Jean-Paul L'Allier et sa conjointe, Johanne Mongeau, hier, après l'annonce de sa retraite politique en 2005.

## Retraite d'un maire, sourire d'une mère

NORMAND PROVÈNCHER  
NProvencher@lesoleil.com

« Je suis probablement la seule personne de bonne humeur aujourd'hui à l'hôtel de ville. »

Johanne Mongeau, la femme qui partage la vie de Jean-Paul L'Allier depuis 21 ans, lance cette boutade au tout début de l'entrevue avec LE SOLEIL, dans une pièce attenante à la salle du conseil municipal. De toute évidence, la satisfaction se lit sur son visage. Une demi-heure plus tôt, son mari

avait annoncé à la presse qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat comme premier magistrat de la Ville de Québec. À l'automne 2005, il tournera définitivement le dos à la vie politique. Sauf « que le mal est déjà fait », dit Johanne Mongeau, avec résignation.

Ce mal dont elle parle, ce sont tous les sarcasmes et autres méchancetés qu'ont eu à subir pendant des années les deux fils du couple, Simon et Marc-Antoine.

Les deux enfants étaient âgés de trois ans et cinq ans et demi lorsque

leur père a fait son entrée à l'hôtel de ville. L'expérience d'élever de jeunes enfants à travers la vie publique d'un mari controversé n'aura pas été une sinécure. Ils en ont souffert énormément, avoue-t-elle. « Si nous avions eu de grands enfants ou pas d'enfant du tout, ç'aurait été totalement différent. C'est dur de se faire toujours taper sur la tête publiquement », explique M<sup>me</sup> Mongeau, qui œuvre à titre de directrice des communications

Voir MÈRE en A 2 >



Les ministres Pierre Corbeil et Thomas Mulcair

### SUROÏT

## Québec reporte sa décision malgré le feu vert de la Régie

PIERRE COUTURE  
PCouture@lesoleil.com

■ Coupant la poire en deux, Québec reporte une fois de plus le controversé projet de centrale au gaz naturel du Suroît, tout en donnant le feu vert à la construction d'une centrale thermique de 507 mégawatts (MW) à Bécancour. Hydro-Québec devra toutefois lancer sur-le-champ un autre appel d'offres de 1000 MW d'énergie éolienne.

Malgré un avis favorable de la Régie de l'énergie pour la construction de la centrale de 806 MW à Beauharnois, sur la Rive-Sud de Montréal, le gouvernement Charest joue décidément de prudence.

Un projet qui n'est pas indispensable mais souhaitable, juge la Régie

Ainsi, Québec ne prendra aucune décision dans ce dossier avant qu'une commission parlementaire sur la sécurité énergétique du Québec ait eu lieu, quelque part cet automne.

Lors d'un point de presse tenu conjointement hier avec son collègue de l'Environnement, Thomas Mulcair, le ministre par intérim des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, a rappelé que le Suroît comportait sa part de risques et de bémols.

Qualifiant cependant le projet de

Voir SUROÏT en A 2 >

### À LIRE AUSSI :

- **Essentiel selon Hydro** Page C 1
- **Écolos et gens d'affaires satisfaits... pour des raisons opposées** Page C 2

### SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 4	Éditorial	A 11
Arts et vie	B 1	Le monde	A 9
Bourses	C 6	Petites annonces	S 12
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 8
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 5	Statistiques	S 6
Diversissements	B 5	Télévision	B 2

### LA MÉTÉO

**Maximum 22, minimum 11**  
Passages nuageux en matinée puis ensoleillé. Détails page S 16.  
**Précipitations (avant hier)**  
Ce mois-ci: 23,9 mm L'an dernier: 27,4 mm  
Cet été: 203,9 mm L'été dernier: 195,7 mm

QUÉBEC,  
108<sup>e</sup> ANNÉE, N° 186  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTREAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700072

## Séguin offre de collecter l'impôt pour Ottawa

La déclaration de revenus serait unique et québécoise; la part du fédéral lui serait remise

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Le ministre des Finances, Yves Séguin, n'a nullement l'intention de renoncer à la déclaration de revenus distincte au Québec. Au contraire, il veut convaincre Ottawa de s'y fondre...

En entrevue au SOLEIL hier, M. Séguin a tranché que le Québec commettrait une « erreur historique » s'il devait s'en remettre à Ottawa pour déterminer quoi que ce soit en matière de fiscalité. Donc, pas question d'utiliser le calcul fédéral du revenu imposable ni de calculer l'impôt provincial à partir de la somme retenue par Ottawa comme le soupçonnait le ministère des Finances dans une réflexion d'une cinquantaine de pages rendue publique la semaine

dernière. Pas question non plus de soulager d'une déclaration de revenus les Québécois, les seuls Canadiens à devoir

chaque année faire l'exercice au provincial et au fédéral. Et, si les contribuables de la Belle Province devaient un jour ne faire qu'une seule déclaration, M. Séguin promet que ce sera celle du Québec. Il entend d'ailleurs se pointer à Ottawa à l'automne avec son collègue du Revenu, Lawrence Bergman, pour convaincre le gouvernement de « suivre le Québec », d'abord en adaptant son formulaire à celui que prépare M. Séguin, puis, éventuellement, en se servant des données du Québec.

Dans le meilleur des mondes, le Québec devrait collecter la totalité des impôts et envoyer à Ottawa la part qui revient au fédéral.

« Le Québec est en mesure de gérer les impôts fédéraux dans un seul formulaire québécois, quitte à reverser très correctement ce qui revient au fédéral, comme on le fait avec la TPS. Il n'y a aucune difficulté technique qui empêcherait ça. On a la compétence. On est aussi compétent, sinon plus à certains égards, que l'administration fédérale. Ça serait logique. »

En fait, plaide le ministre, « le Québec veut revenir à ce qui se faisait à l'origine », alors que ce sont « les pro-

vinces qui taxaient les revenus des individus ». Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, quand les provinces ont accepté que le fédéral s'en charge pendant... cinq ans. « Ça n'appartient pas au fédéral, il se l'est accaparé et il domine aujourd'hui le champ fiscal. L'obstacle qu'on a, c'est que le fédéral ne s'est pas montré ouvert à partager », déplore M. Séguin, qui assure qu'il ne « lâchera pas ».

Cela dit, M. Séguin reconnaît qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres, le fédéral tenant jalousement, à l'instar

Voir SÉGUIN en A 2 >

### À LIRE AUSSI :

- **Une « ruse » du fédéral** Page A 8
- **Crédits aux individus** Page A 8

Pas question de renoncer à la déclaration du Québec

# DEMAIN

dans LE SOLEIL



**L'impact du tournoi pee-wee.** Les résultats d'une étude sur le profil et les dépenses touristiques des visiteurs provenant de l'extérieur de la région ayant assisté au Tournoi international pee-wee de Québec sont dévoilés aujourd'hui.

Dans le cahier Sports

# VOUS AVEZ UNE NOUVELLE?

CONTACTEZ-NOUS

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste?  
**Téléphonez-nous:** (418) 686-3394  
**Télécopiez-nous:** (418) 686-3374  
**Écrivez-nous:** redaction@lesoleil.com  
 ou à: Nouvelles LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547 succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6

# POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344	<b>LE SOLEIL</b>
	1-866-686-3344	LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.
Carrières et professions	686-3270	Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730
Petites annonces	844-4444	
Promotion	686-3342	
Publicité détaillants	686-3435	
Publicité générale	686-3270	
Rédaction	686-3394	
Renseignements	686-3233	

# LES SUITES

## L'ALLIER

Suite de la Une

qu'il est temps pour lui de passer le relais. « J'ai vu M. Chrétien faire et je n'ai pas envie de faire pareil, dit Jean-Paul L'Allier. J'aime les gens de Québec et je leur dois une vie démocratique dans les meilleures conditions. »

Pris pour cible durant plusieurs semaines par des animateurs de radio dans la foulée de l'enquête sur la prostitution juvénile, le maire affirme que ces moments difficiles n'ont pas influencé sa décision.

En fait, Jean-Paul L'Allier se paye ce qu'il appelle une « coquetterie politique » et préfère partir au moment où il se sent en bonne forme politique. « Je ne veux pas attendre de me faire pousser dehors. »

Celui qui avait décidé de quitter en 2000 avant de revenir pour un quatrième mandat dans la ville fusionnée juré que cette fois-ci est la bonne. « Je n'ai pas l'intention de changer d'idée... à moins qu'il y ait un projet de fusion avec la Rive-Sud ! », blague-t-il.

Le chef du Renouveau municipal de

Québec sait qu'avec la course à la chefferie qui se profile entre les conseillers Claude Larose et Jacques Jobin, son parti sera mis à l'épreuve. Jean-Paul L'Allier promet qu'il ne se mêlera pas de la prochaine campagne électorale, mais il demande aux conseillers de faire preuve entre eux « de beaucoup de solidarité et de compréhension ».

### CAP SUR LE 400<sup>e</sup>

D'ici son départ, le maire compte mettre beaucoup d'énergie dans la préparation des Fêtes du 400<sup>e</sup>. « Je ne suis pas en demi-vacances ! »

Jean-Paul L'Allier dit donc adieu à la politique et affirme qu'il n'acceptera pas d'animer une émission de radio. « Ce n'est pas mon métier et on ne s'improvise pas animateur de radio, on l'a vu », a-t-il lancé, décochant une flèche à sa coriace adversaire de Sainte-Foy, Andrée Boucher.

Le maire de Québec pourrait envisager de revenir à ses premières amours et enseigner de nouveau à l'université. « La vie a été très bonne pour moi et je voudrais redonner et partager avec des jeunes. »

## MÈRE

Suite de la Une

pour le Trident et le Salon du livre de Québec.

En 1995, donne-t-elle comme exemple, Jean-Paul L'Allier avait été montré du doigt pour le déménagement des Nordiques vers le Colorado. Durant les matchs de hockey de son fils aîné, à l'aréna, plusieurs jeunes, et même des parents, ne se gênaient pas pour crier des injures au gamin de huit ans, comme s'il y était pour quelque chose. Le sang de la mère ne faisait alors qu'un tour.

Les jours d'école, ce n'était pas plus rose. À quelques reprises, Johanne Mongeau est intervenue pour faire comprendre au chauffeur d'autobus de changer de station de radio. Elle voulait protéger un tant soit peu Simon et Marc-Antoine des propos désobligeants d'André Arthur et de Jeff Fillion à l'endroit de leur père. « C'étaient des enfants. Comment pouvaient-ils comprendre ce qu'on disait de lui ? C'était stressant pour eux. »

Il a même fallu changer l'un des fils d'établissement, tellement l'atmosphère était lourde. À plusieurs reprises, elle a vu ses enfants revenir en pleurs de l'école. La cour de récréation donnait lieu à des débordements. Johanne Mongeau a déjà téléphoné au directeur d'école afin d'obtenir le numéro d'un parent dont le fils ne cessait de harceler le sien. « Si l'enfant répète ce genre de choses, c'est qu'il les a entendues à la maison. »

La dernière année aura été encore plus éprouvante pour la famille Mongeau-L'Allier, dans la foulée du démantèlement du

réseau de prostitution juvénile. Les rumeurs les plus folles ont circulé sur la vie privée du couple. À la radio, les insinuations allaient bon train. À écouter les ragots, le couple était sur le bord de l'éclatement. Des journalistes cherchaient les papiers de divorce au palais de justice. On apercevait des camions de déménagement dans l'entrée de la maison familiale.

« Je me souviens, un soir, moi et Jean-Paul sommes allés manger au Café du Monde. En entrant, tout le restaurant s'est tu. On semblait se dire : comment ça se fait, ils sont encore ensemble... »

La dernière campagne sur les défusions est également restée au travers de la gorge de Johanne Mongeau. « On lui a fait porter l'odieux de plusieurs choses. Le débat est devenu très personnel. Les attaques étaient sournoises, ça manquait de classe. »

Comme elle, son mari a encaissé les coups, sans pouvoir faire quoi que ce soit. « Jean-Paul est solide, il n'y a pas grand-chose qui peut le déstabiliser, mais il trouvait très difficile qu'on s'en prenne à ses enfants par la bande. » Cependant, poursuit-elle, jamais elle ne l'a vu plier l'échine ou vouloir tout balancer. « Ça le fouette, l'imbécillité du monde. Il est un batailleur, un combattif. »

Son mari aura 66 ans le mois prochain. Son retrait de la vie publique ne signifie pas pour autant qu'il rentrera à la maison pour s'écraser avec son journal au coin du feu. « Il n'est pas au bout de ses idées. L'avenir ne l'insécurise pas. Dans la vie, il faut être capable de rebondir et de faire autre chose. »

À très court terme, elle sait ce qu'il fera. « Il part demain (aujourd'hui) pour quelques jours de pêche avec des chums... »

## SUROÏT

Suite de la Une

véritable « police d'assurances » pour les Québécois, le ministre Corbeil n'a pas voulu porter le coup de grâce final à la centrale de 550 millions \$.

« Est-ce qu'on va signer le contrat ou on ne le signera pas ? On va attendre les travaux de la commission parlementaire avant de procéder », a-t-il laissé tomber.

Dans un rapport de 150 pages rendu public plus tôt dans la journée, la Régie avait pourtant été claire : le Suroît n'est pas « indispensable », mais il est « souhaitable » dans la situation actuelle de précarité et de dépendance envers les importations d'électricité à venir d'ici l'horizon 2010-2011.

Des propos qui ont plu au ministre Mulcair : « La Régie nous donne un peu de place pour respirer. On va donc laisser nos collègues de l'Assemblée nationale trancher sur la question. »

### ÉCONOMIES

Outre le « oui » à la construction de la centrale thermique de Bécaneour — construite par TransCanada Energy au coût de 500 millions \$ —, Québec demande à Hydro de lancer le plus tôt possible un appel d'offres de 800 MW de cogénération.

La cogénération consiste notamment à produire en même temps de l'électricité et de la vapeur utilisée pour des besoins industriels et de chauffe à partir de combustibles.

Le gouvernement Charest presse

également la société d'État de multiplier les mesures d'efficacité énergétique, question d'atteindre d'ici 2010 l'objectif d'économiser 2,4 térawatt-heure (TWh), soit la consommation annuelle de 120 000 maisons.

**« La Régie nous donne un peu de place pour respirer », dit Mulcair en reportant le débat à l'automne**

Se relevant tout juste d'un appel d'offres de 1000 MW d'énergie éolienne, Hydro devra répéter l'exercice, et ce, le plus rapidement possible. Cette fois-ci, tout le territoire québécois sera mis à contribution pour un autre bloc de 1000 MW.

Québec n'a cependant pas l'intention de délaissé le développement hydro-électrique pour autant. Le ministre Corbeil entend mandater un comité qui se penchera sur le potentiel du Grand Nord québécois.

### HYDRO SATISFAITE

Chez Hydro-Québec, la haute direction s'est montrée satisfaite des nouvelles orientations gouvernementales en matière énergétique. « On se prépare à lancer nos appels d'offres », a précisé la porte-parole, Marie Archambault.

Quant à lui, le maire de Beauharnois, Daniel Charlebois, a qualifié les gestes posés par Québec de très encourageants. « Jusqu'à maintenant, c'est le meilleur des mondes, a-t-il souligné. Il y a des solutions de rechange et le gouvernement semble l'avoir compris. »

## SÉGUIN

Suite de la Une

du Québec, à garder la mainmise sur la fiscalité. Tout ça pour garder les provinces à sa merci, analyse M. Séguin, qui explique que, actuellement, « vous êtes devant un collecteur qui s'examine lui-même, qui s'autoévalue dans sa perception, qui vous fait une facture que vous n'avez pas le choix de payer et au moment où il vous informe, il s'est déjà payé dans votre compte ».

Lorsqu'il a « suggéré » à Ottawa de mandater le Québec de gérer l'impôt, il a « reçu une réponse peu encline à susciter la conversation. Je ne me fais pas d'illusions », admet-il.

La situation étant pire pour les autres provinces qui n'ont pas leur régime distinct, certaines d'entre elles seraient tentées de s'en doter, comme le Québec l'a fait en 1954. L'Alberta et l'Ontario étudieraient « sérieusement » cette avenue, indique M. Séguin, question de diminuer l'emprise du gouvernement fédéral sur leurs finances.

Quant au Québec, il continuera à travailler vers une meilleure harmonisation des administrations fiscales de Québec et d'Ottawa. « Ce qu'on va chercher à faire, c'est d'avoir des meilleurs appariements avec le système fédéral, dans toutes sortes de formalités. Il y a beaucoup d'efforts de simplification à faire, par exemple des définitions qui pourraient être plus communes », souhaite le ministre Séguin, qui trime sur un tout nouveau formulaire, « avec le moins de calculs possible », qui pourrait ne tenir que sur une page.

### L'EXEMPLE DE QUÉBEC

Là aussi, il estime que « ça serait plutôt au fédéral à nous suivre. Notre formulaire sera relativement unique. Je pense qu'on s'en va exactement dans la bonne direction. Et on va inviter le fédéral à adopter nos concepts. Lui pourrait faire un bel effort de simplification aussi. Le formulaire fédéral au Québec n'est fait que pour le Québec. Ça serait facile de faire un pas de simplification en regardant le nôtre. Ils pourraient retenir des notions et simplifier leur approche pour que le contribuable soit mieux servi par les deux administrations. »

**Ottawa tient à « garder les provinces à sa merci », dit Séguin**

**Résultats**

**LOTTO QUÉBEC**

**6/49**

Tirage du 2004-07-05

06 07 09 12 20 23 24 25 29 30

35 38 41 42 45 48 52 53 61 70

**5/49**

Tirage du 2004-07-05

132 6272

**EXTRA**

Tirage du 2004-07-05

NUMÉRO 994457

Les résultats d'un événement de jeu sont publiés dans le présent document. Les règles de jeu sont disponibles sur le site Internet de la Société québécoise de jeux d'argent et de hasard.

Rue de Portneuf, Chez vous Diffusé à 10h, du lundi au mercredi à 10 h 25 et le jeudi à 10 h 30.

Cliquez sur :

plus de Soleil dans Cyberpresse

cyberpresse.ca/soleil

# SOLDES ACTUELS

Pour le nouvel appartement, la maison, le chalet, des accents mode maison très relevés à petits prix!

*La Lingère*

**ENSEMBLE HOUSSE RAYURES PAQUEBOT**

**69<sup>95</sup>**

• jumeau 1 taie

Des vagues de couleurs vivifiantes inondent la chambre d'été avec cette housse au design australien que vous retrouverez en exclusivité au Canada seulement à La Lingère. Pur coton de qualité 200 fils au pouce. Ensembles comprenant 2 taies : double 89,95, grand 99,95, très grand 119,95

**OREILLER POLYESTER «HARMONIE»**

**7<sup>99</sup>**

• trois formats

Notre meilleur rapport qualité-prix pour un oreiller en bourre polyester lisse au pouvoir gonflant accru, lavable, allergique et inodore. Enveloppe en percale blanc pur, ultradurable. Tous les formats au même prix : standard 18 onces, grand 20 onces, très grand 24 onces.

**GRANDE SERVIETTE PLAGE DE SOLEIL**

**9<sup>99</sup>**

• 40X70 pouces

Un rapport qualité-prix Simons vraiment imbattable pour une belle grande serviette en ratine bouclée, tissée de façon à sécher le plus rapidement possible. 2 motifs géométriques remplis de couleurs et 2 rayures transat en bleu ou jaune sur fond blanc au choix.

**NAPPE JACQUARD EN GRAPPE**

**14<sup>99</sup>**

• 55x75 pouces

Table d'été élégante et entretien sans souci avec notre nappe en belle toile jacquard 65% polyester et 35% coton. Couleur de jaune paille qui se marie à tous les décors. Formats généraux de 65x90 / 19,99, 65x112 / 24,95, 65x130 29,95, rond 90 pouces 29,95, 65 pouces 14,99, 55x55 / 12,99, serviette 2,99

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VILLES-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-JUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# ACTUALITÉS

Les coups de cœur de  
**Lynda Lemay**  
à l'Impérial de Québec  
le 28 juillet à 20 h

## L'ALLIER ANNONCE SON DÉPART

# « Un grand maire »

Andrée Boucher reconnaît que Jean-Paul L'Allier fut « probablement un des meilleurs dans la récente histoire de la ville »

NORMAND PROVENCHER  
NProvencher@lesoleil.com

■ Adversaire la plus virulente et la plus acharnée de Jean-Paul L'Allier, l'ex-mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, n'en salue pas moins les bons coups effectués sous le règne de celui qu'elle considère comme « un grand maire, probablement un des meilleurs » dans la récente histoire de la Ville de Québec.



Andrée Boucher ne songe pas à briguer le siège de L'Allier... pour l'instant.

« Son bilan est plus positif que négatif, c'est indéniable, il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas le reconnaître », mentionne M Boucher, dont les prises de bec avec l'autre « coq du village » sont inscrites à jamais dans l'imaginaire de la capitale.

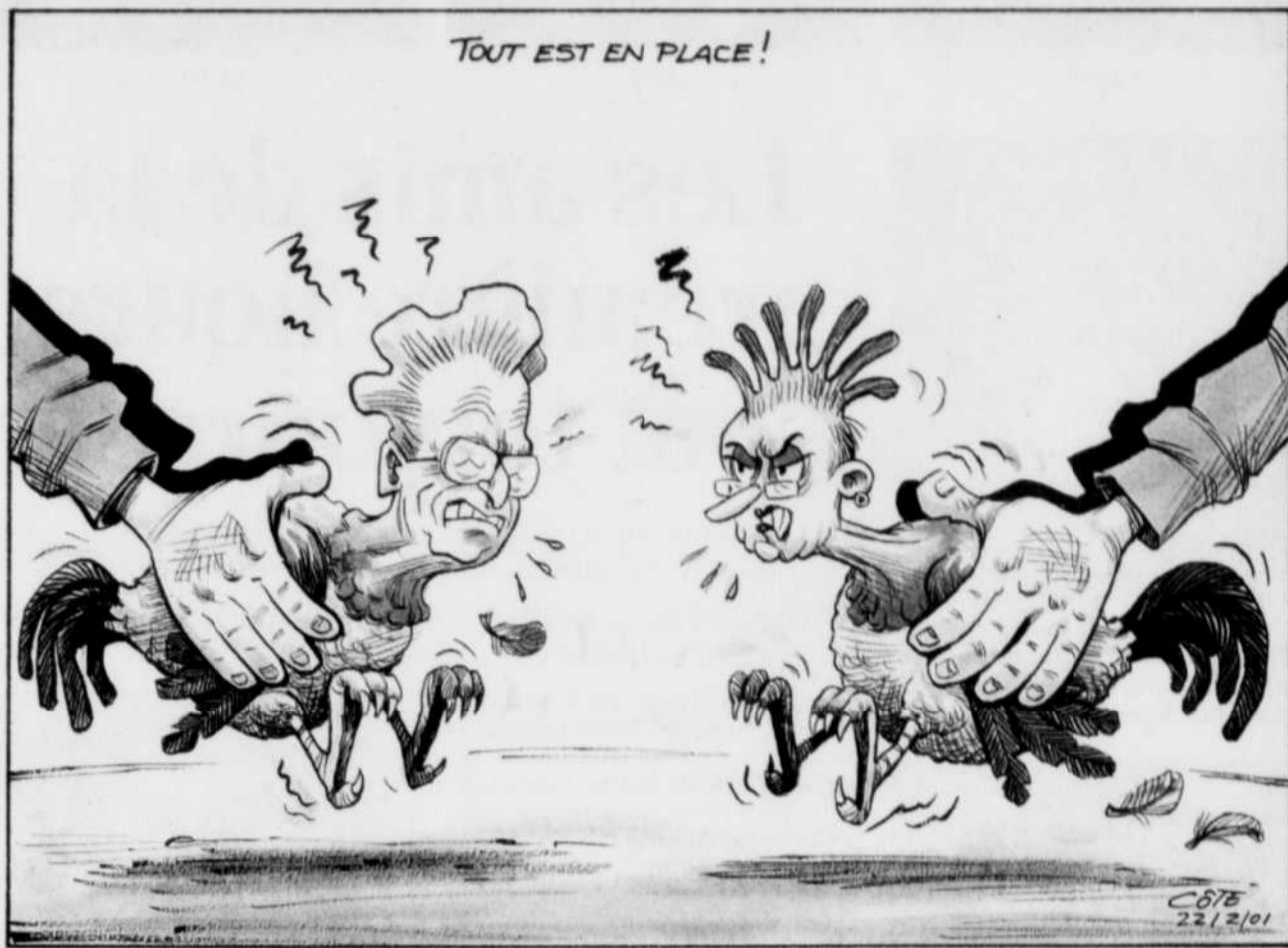
M<sup>me</sup> Boucher salue le maire L'Allier

pour l'embellissement de la capitale — « il a fait de Québec une belle ville » — et sa vision du développement urbain, même si elle estime que la revitalisation du quartier Saint-Roch s'est effectuée « à coups de subventions » accordées à des entreprises de la banlieue pour qu'elles viennent s'implanter au centre-ville.

L'ex-animatrice du FM 93 continue à croire que le maire L'Allier a fait fausse route sur les défusions et qu'il devra vivre avec la conséquence de ses gestes. « Il faut attendre avant de juger un arbre à ses fruits, mais je crois qu'à long terme, la Ville de Québec vivra des heures difficiles. Elle va se voir paralysée, car on ne peut pas indéfiniment tout ramener vers le centre. Jean-Paul L'Allier s'en va avant que ça ne tourne au vinaigre. Il a beaucoup déplacé de choses et il part avant de les avoir remises en place. »

À son avis, Jean-Paul L'Allier n'a jamais éprouvé de sensibilité pour la banlieue. « Il n'était pas touché par cette réalité. C'était davantage un ministre ou un ambassadeur, mais surtout pas un maire de banlieue. »

M<sup>me</sup> Boucher conserve le souvenir d'un politicien au caractère ambivalent, qui pouvait passer d'un extrême à l'autre. « Il était capable de générosité et de rancœur, être à la fois agréable et désagréable en même temps. Je le vois encore, après son élection de 1989. Il était venu me porter un bouquet de fleurs en taxi. Et il m'a



aussi toujours envoyé une carte pour mon anniversaire. » L'ex-mairesse ne songe pas à prendre le siège laissé va-

cant par son opposant. Mais la porte n'est pas totalement fermée. « Je ne me force à aucune réflexion, du moins pas

avant un an. Et peut-être que l'été prochain, je me rendrai compte qu'il n'est pas pertinent de faire une réflexion. »

## La course à la succession est lancée

ISABELLE MATHIEU  
ET ÉRIC MOREAULT

IMathieu@lesoleil.com et  
EMoreault@lesoleil.com

La course à la succession de Jean-Paul L'Allier est bel et bien lancée. Au sein du RMQ, le conseiller de Limoilou, Claude Larose, semble avoir une longueur d'avance sur Jacques Jobin de Neufchâtel. La machine à rumeurs suggère aussi les Patrik Simard, Agnès Maltais, Paul Shoïry, Hélène Chalifour-Scherrer et Marc Bellemare comme prétendants à la mairie.

Depuis plusieurs mois déjà, les deux vice-présidents du comité exécutif Claude Larose et Jacques Jobin sondent le terrain et mesurent leurs appuis. Claude Larose semble rallier les troupes dans Limoilou et La Cité, Jacques Jobin serait le favori dans les arrondissements Les Rivières et de la Haute-Saint-Charles.

Le contexte post-défusion pourrait venir donner certains appuis à un candidat comme Jacques Jobin de Neufchâtel. C'est du moins l'avis du conseiller de Cap-Rouge, qui a toujours plaidé pour que la banlieue prenne sa place. « Si on veut coudre la courtpointe plus serrée tout en gardant les couleurs des morceaux, ça ne serait pas mauvais d'avoir des candidatures qui ne viendraient pas du centre », dit M. Chatigny.

Aucun des deux aspirants n'a voulu dévoiler ses intentions hier.

Claude Larose prendra l'été pour recontacter les gens et mesurer leur intérêt. « Il y a beaucoup de gens qui m'en parlent dans plusieurs coins de la ville », raconte celui qui est conseiller municipal depuis 1989.

Résistant aux questions répétées des journalistes, Claude Larose se contente de dire que la Ville de Québec unifiée présente « des défis intéressants ».

Jacques Jobin attendra aussi septem-



Claude Larose, conseiller municipal depuis 1989 et aspirant potentiel à la mairie, était présent hier à l'annonce du retrait de Jean-Paul L'Allier.

bre avant de décider s'il se présentera à la chefferie du Renouveau municipal de Québec. « Je veux prendre un peu de recul et voir de quelle façon les choses vont évoluer. »

Le conseiller des Châtelers entend consulter « les élus, les gens du parti et la population » et, surtout, « voir comment la population va réagir à la décision de Jean-Paul L'Allier et quel type de personne elle recherche ».

Il a déjà sa petite idée là-dessus, cependant : un rassembleur qui va « parler pour l'ensemble de la ville », de préférence plus jeune que la moyenne d'âge actuel — à 49 ans, « mais avec 13 ans » au compteur comme conseiller, il répond au critère de l'âge, même s'il s'en défend.

Pour l'instant, Jacques Jobin n'a posé aucun geste concret à propos de ses intentions politiques, même si « des gens

ont pris de l'avance, c'est vrai » : il n'a ni organisateur, ni financement pour la course à la tête du RMQ. Il se défend de vouloir être maire, malgré son intérêt manifeste, avec cette phrase qui restera en suspens : « La ville m'intéresse. La fonction... »

Il ne voulait, dit-il, rien faire tant que M. L'Allier n'ait annoncé ses intentions. Il a d'ailleurs tenté — vainement — de convaincre celui-ci de rester, un peu comme ils s'étaient mutuellement convaincus de se représenter à la dernière élection municipale. La décision du maire de Québec « est lourde de conséquences pour la ville et le parti », constate-t-il.

Y a-t-il de la place pour une candidature de l'extérieur au RMQ? Bien des observateurs le croient, mais la possibilité est quand même assez faible. Le nom de l'ex-ministre Agnès Maltais

avait été avancé il y a quelques mois, mais la rumeur se fait moins persistante. La principale intéressée est en mission en Israël et n'a pu être jointe.

Le prochain chef du Renouveau municipal devrait être choisi d'ici décembre et les 39 candidats pour le printemps.

### LES AUTRES ASPIRANTS

Face au parti du maire L'Allier, l'Action civique de Québec est en pleine reconstruction, avec les départs annoncés de Jacques Langlois et de Ralph Mercier. Le nom du conseiller de Sillery Paul Shoïry revient fréquemment, bien que ce dernier ne rallie pas, semble-t-il, les militants de toute la ville.

Une nouvelle rumeur veut que l'ex-ministre libéral Marc Bellemare soit approché pour diriger un troisième parti politique municipal. Marc-Yvan Côté y agirait comme organisateur. Il a été impossible de parler à M. Bellemare hier.

Des conseillers indépendants comme Carol St-Pierre, de Beauport, et Richard Côté, de Vanier, disent avoir été approchés par un troisième parti, mais n'ont pas encore donné leur allégeance.

L'avocat Patrick Simard, dont la présidence à la Chambre de commerce de Québec vient tout juste de se terminer, confirme qu'il va commencer activement sa réflexion. « Je vais être présent sur la scène municipale, mais je n'ai pas encore décidé si je vais être candidat ou si je vais appuyer un candidat », dit M<sup>e</sup> Simard.

Et pour poursuivre avec les rumeurs, certains proposent même la députée sortante Hélène Chalifour-Scherrer ou l'ancien éditeur du SOLEIL Alain Dubuc. Ce dernier dit avoir entendu son nom circuler, mais nie tout intérêt pour la mairie de Québec. « Je constate que d'habitude, quand autant de noms circulent, c'est signe qu'il y a un certain *vacuum*, qu'une recherche s'enclenche », dit-il.



Jacques Jobin



Agnès Maltais



Hélène Chalifour-Scherrer



M<sup>e</sup> Patrick Simard

GAGNEZ DE 1000\$ À 10 000\$ OU VOTRE VÉHICULE...

<p><b>36 Buick RendezVous 2004</b></p> <p>Lecteur CD Climatiseur Moteur de 3,4 litres de 185 HP Roues de 16 po</p> <p><b>299\$ / mois**</b></p>	<p><b>60 Montana 2004</b></p> <p>La plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour la 5e année d'affilée</p> <p><b>228\$ / mois**</b></p>	<p><b>37 Grand Am SE 2004</b></p> <p>4 portes Climatiseur Moteur de 140 HP</p> <p><b>188\$ / mois**</b></p>	<p><b>12 Sunfire 2004</b></p> <p>2 ou 4 portes Moteur Écotech de 140 HP Roues de 14 po Phares antibrouillard</p> <p><b>10 998\$*</b></p>
---	--	---	--

\* Location 48 mois, 20 000 km par année inclus, rabais minimum inclus. Taxes en sus. Comptant de 1547 \$ pour la Grand Am, de 2996 \$ pour la RendezVous, de 3327 \$ pour la Montana, 0,12 \$ du km excédentaire.

3001, avenue Kepler, Sainte-Foy Autoroute Charest, sortie Blaise-Pascal 659-6420 www.laurierpontiac.com

\* Achat comptant, taxes bancaires. Taxes et transport en sus, rabais minimum GM inclus. \*\* Sur la plupart des véhicules en stock. Photos à titre indicatif

LAURIER PONTIAC BUICK Cadillac GMC TOUT EST POSSIBLE

## L'ALLIER ANNONCE SON DÉPART



1989



1991



1992



1993



1994



Dans une « région de chialeux, où on s'enfarge dans les cailloux du chemin, dit Claude Cantin, un homme comme lui, à qui tout réussit, ça fait des jaloux ».



Denis de Belleval a l'impression qu'en annonçant son départ, M. L'Allier accède à une plus grande autorité morale. « Il se place au-dessus de la mêlée ».



« Chaque fois que j'y vais, je suis émerveillé de voir combien il a embelli la ville de façon étonnante », a dit le sénateur Jacques Rivest.



« Québec a une dette immense de reconnaissance à l'égard de Jean-Paul L'Allier », a affirmé l'ancien premier ministre Jacques Parizeau.



Le député péquiste André Boisclair se souviendra du maire de Québec comme d'un homme « intelligent, élégant, visionnaire ».

## Les amis de la première heure sont toujours là

ISABELLE MATHIEU ET NORMAND PROVENCHER  
IMathieu@lesoleil.com et NProvencher@lesoleil.com

■ Sans Léon Dion, Jean-Paul L'Allier n'aurait peut-être jamais accédé à la mairie de Québec...

C'est la préface écrite par le réputé politologue québécois dans le recueil de chroniques de Jean-Paul L'Allier, publiées une première fois dans *Le Devoir*, qui a incité Marc Roland et une petite équipe du Rassemblement populaire à aller solliciter Jean-Paul L'Allier. « Après avoir perdu les élections en 77, en 81 et en 85, on plafonnait à 40%, rappelle Marc Roland, aujourd'hui attaché politique. On se cherchait un leader progressiste. »

Léon Dion voyait chez Jean-Paul L'Allier un « sens politique hors du commun » et disait qu'il « aimerait le voir agir comme leader, comme chef du parti qui serait le sien », un parti « qui n'existe pas ou du moins pas encore ».

Ce parti aura été, tout compte fait, durant 16 ans, le RasPop puis le Nouveau municipal de Québec, qui, avec ses milliers de membres, a séduit Jean-Paul L'Allier et l'a aussi parfois un peu agacé avec ses nombreuses règles.

Pierre Mainguy, premier élu du Rassemblement populaire et candidat malheureux à la mairie de Québec en 1985, se souvient que son parti avait « mis le paquet » pour convaincre Jean-Paul L'Allier de se joindre à sa formation. Après quatre mandats dans l'opposition, les partisans du RP voyaient dans l'ancien ministre péquiste un candidat « haut de gamme, capable d'aller chercher le pouvoir ».

### PIQÛRE DE LA POLITIQUE

L'ancien conseiller municipal Claude Cantin était président du RMQ au moment de l'arrivée de Jean-Paul L'Allier. « La première raison pour laquelle on a été le chercher, c'est qu'on trouvait qu'il avait des idées plutôt de gauche, raconte M. Cantin. La deuxième raison, c'est qu'on savait qu'il avait la piqûre de la politique, même s'il n'en faisait plus depuis une dizaine d'années. »

Les militants du RMQ ont gagné leur pari : Jean-Paul L'Allier a pris le pouvoir en 1989, avec 58% des suffrages.

Pierre Mainguy, qui fait maintenant carrière dans l'enseignement collégial, estime que Jean-Paul L'Allier a apporté beaucoup à la démocratie municipale, « qui ne sera plus jamais ce qu'elle était », en plus d'avoir donné « une orientation claire à sa ville ».

« Il a installé une nouvelle façon de faire le développement urbain, à petits pas. La relance du centre-ville en est un bel exemple. »

L'ex-conseiller se souvient des « éclats de colère et de fureur » du mai-



Pierre Mainguy estime que M. L'Allier a renforcé la démocratie municipale.

re de Québec, de ses « écarts de langage », mais aussi d'un homme capable de se ressaisir de façon étonnante une fois la tempête passée. « Il était capable de prendre ses distances par rapport à sa première impression et adopter ensuite une ligne de conduite intelligente. »

« J'osais espérer qu'il sursoit encore à sa promesse de ne pas se présenter, comme il l'avait fait après ses deux premiers mandats. Il aurait pu encore donner quelque chose comme maire de la capitale », termine-t-il.

Marc Roland va garder l'image d'un maire avec un immense flair politique et une capacité de valoriser le travail de ses collaborateurs.

Dans une « région de chialeux où on s'enfarge dans les cailloux du chemin » — dit Claude Cantin — « un homme comme lui, à qui tout réussit, ça fait des jaloux », ajoute l'ancien premier ministre de Québec.

Jean-Paul L'Allier restera un « grand maire de Québec », dit Claude Cantin, et un des « meilleurs politiciens du Québec ». « J'ai toujours eu peur qu'on le perde, surtout au moment du référendum de 1995, où il aurait pu retourner comme ministre dans un Québec souverain ou dans une province où il fallait recoller les choses », raconte Claude Cantin.

Le directeur général de la Ville de Québec, Denis de Belleval, aura passé au total 10 ans à travailler sous les ordres de Jean-Paul L'Allier. « C'est l'homme avec qui j'ai travaillé le plus longtemps, constate-t-il. Nos caractères ne concordaient pas toujours, mais c'était très intéressant ! »

Denis de Belleval a l'impression qu'en annonçant son départ, Jean-Paul L'Allier accède à une plus grande autorité morale. « Il se place au-dessus de la mêlée. »



PUBLIÉE LE 29 MARS 2004

## Un homme de vision et de caractère

La classe politique québécoise salue ses réalisations

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

Québec doit beaucoup à Jean-Paul L'Allier, considère André Boisclair, ex-ministre des Affaires municipales, et Jean-Claude Rivest, qui a été ministre sous Bourassa avec lui. En fait, la ville a même « une dette » envers lui, renchérit Jacques Parizeau.

M. Rivest, sénateur conservateur à Ottawa depuis plus de 10 ans, a vu changer la capitale québécoise entre chacune de ses visites, toujours plus espacées. « Chaque fois que j'y vais, je suis émerveillé de voir combien il a embelli la ville, de façon étonnante, avec beaucoup de goût. Je trouve ça formidable. C'est important de le dire parce que peut-être que les gens de Québec ne le voient pas », a-t-il lancé hier lors d'une entrevue téléphonique.

L'ex-premier ministre Jacques Parizeau, qui a connu M. L'Allier il y a plusieurs années dans la fonction publique, a, en 1995, pu compter sur lui dans le camp du OUI au référendum. Hier, il a préféré lui adresser quelques mots, rédigés pour l'occasion. « Québec a une dette immense de reconnaissance à l'égard de Jean-Paul L'Allier. J'espère qu'elle le sait. C'est avec le plus grand respect que l'on doit accepter la décision de celui qui sera toujours pour moi le maire L'Allier... et un ami », a-t-il dicté au SOLEIL.

Le député péquiste André Boisclair, qui a été appelé à travailler avec M. L'Allier à titre de ministre des Affaires municipales de janvier 2002 à mars 2003, se souviendra du maire de Québec comme d'un homme « intelligent, élégant, visionnaire », avec une

« feuille de route impressionnante ». Selon lui, M. L'Allier « a marqué le renouveau de Québec pour le développement économique, sur le plan de l'aménagement. Il a été l'artisan du renouveau comme peu de maires l'ont été au Québec ».

### EXCÈS DE COLÈRE

Les deux hommes ont négocié le contrat de ville. « On avait réussi à s'entendre sur une façon de travailler de façon intelligente », tranche l'ex-ministre, qui ne s'est jamais formalisé des célèbres coups de gueules du maire de Québec. « C'est un homme déterminé, a reconnu en riant M. Boisclair. Les excès de colère, je le sais parce que ça m'est souvent arrivé, c'est souvent la contrepartie des gens déterminés. Mais, ce n'est pas ça que je retiens. C'est un homme qui a inspiré sa ville, qui a marqué l'imaginaire. »

M. Rivest admet que son « ami de toujours » a « très mauvais caractère », ce qui ne fait pas le poids devant « la qualité de services publics » qu'il a rendus au fil des années. « C'est un homme de services publics. Je suis content de la grande victoire sur les fusions, c'est formidable. Je sais qu'il part content, que sa vision va perdurer. Il va laisser une empreinte formidable, ayant prouvé qu'il y a moyen de développer Québec en harmonie avec ses gens et son environnement. »

Et après? « La vie continue pour Québec », qui se choisira un nouveau maire aux prochaines élections de novembre 2005, philosophe M. Rivest. Et pour le maire? « Il y a peut-être des postes libres au Sénat... »

### Québec a « une dette » envers Jean-Paul L'Allier, estime l'ancien premier ministre Jacques Parizeau

### AU FIL DU TEMPS

□ Né à Hudson, le 12 août 1938, fils de Paul L'Allier, boulanger, et de Georgette Duquette. Sera l'aîné de quatre garçons.

□ Étudia au séminaire de Sainte-Thérèse, à l'Université de Montréal et à l'Université d'Ottawa.

□ Suivit le cours d'officier du Corps d'entraînement des officiers canadiens (CEOC). Nommé sous-lieutenant en octobre 1958 et instructeur à l'École d'infanterie royale canadienne. Commandant en second du contingent du CEOC de l'Université d'Ottawa.

□ Admis au barreau de la province de Québec en juin 1963.

□ Obtint un diplôme d'études supérieures en droit de l'Université d'Ottawa en 1964.

□ Exerça sa profession d'avocat à Hull et à Ottawa.

□ Enseigna aux facultés de droit et de commerce de l'Université d'Ottawa de 1962 à 1965.

□ De 1964 à 1966, occupa le poste de maître de recherche au Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRAD) à Tanger, au Maroc. Éditeur des publications du CAFRAD.

□ Organisa le Service de la coopération avec l'extérieur du ministère des Affaires culturelles en 1966 et en fut le directeur de juillet 1966 à avril 1968.

□ Coordonna pour le gouvernement du Québec des visites des chefs d'État à Expo 67.

□ Mit sur pied l'Office franco-québécois pour la jeunesse dont il fut secrétaire général conjoint de 1968 à 1970, puis président du conseil d'administration de 1970 à 1976.

□ Élu député libéral dans Deux-Montagnes en 1970. Réélu en 1973.

□ Nommé ministre des Communications dans le cabinet du premier ministre Robert Bourassa du 12 mai 1970 au 5 août 1975.

□ Fut responsable du haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du 12 mai jusqu'en décembre 1970.

□ Chargé de l'Office franco-québécois pour la jeunesse du 12 mai 1970 au 26 novembre 1976.

□ Nommé ministre de la Fonction publique du 6 octobre 1970 au 12 mai 1972.

□ Ministre des Affaires culturelles du 5 août 1975 au 26 novembre 1976.

□ Défait comme député dans Deux-Montagnes en 1976.



Jean-Paul L'Allier en 1971

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

# L'ALLIER ANNONCE SON DÉPART



1995



1997



2001



2002



2003



« Je pense qu'il a pris une bonne décision, alors que, comme il l'a souligné lui-même, il est en bonne santé », a déclaré Paul Shoiry.



« À sa place, j'aurais eu l'impression d'avoir livré la marchandise », juge Marcel Corriveau.



Ancien adversaire de Jean-Paul L'Allier, François Marchand considère « courageuse » la décision du maire.



« L'Allier a su aller chercher des artistes pour réver la ville », croit Florent Cousineau, artiste en arts visuels.



« Le quartier Saint-Roch, c'était une verrue en plein centre-ville qui a causé des problèmes à tous les autres maires », selon Yvan Lachance.

## Ses adversaires troquent le pot pour les fleurs

ÉRIC MOREAULT ET NORMAND PROVENCHER  
EMoreault@lesoleil.com, NProvencher@lesoleil.com

■ À l'Action civique de Québec, opposition officielle à la Ville de Québec, on trouve « sage » la décision politique de Jean-Paul L'Allier. « Je pense qu'il a pris une bonne décision, alors que, comme il l'a souligné lui-même, il est en bonne santé personnelle et politique », a déclaré Paul Shoiry hier soir, en marge de la séance du Conseil municipal.

« À sa place, j'aurais eu l'impression d'avoir livré la marchandise », juge Marcel Corriveau. Le conseiller municipal de Saint-Augustin retient d'ailleurs la relance du quartier Saint-Roch comme haut fait de la carrière du maire L'Allier.

Daniel Dupuis, conseiller de L'Ancienne-Lorette, désigne plutôt la capacité de M. L'Allier « à placer Québec sur l'échiquier international ». Il retient aussi de ce départ, jumelé à celui de Jacques Langlois, qu'il permettra l'injection « de sang nouveau » dans la politique municipale, en plus d'envisager les dossiers sous des angles différents.

En ce qui concerne M. Langlois, il attendra le « moment du départ de M. L'Allier » pour dresser un bilan. Il s'agit de la même réplique que M. L'Allier a servi à M. Langlois il y a deux semaines, lorsque ce dernier annonçait qu'il quittait ses fonctions de chef de l'opposition.

Pour sa part, l'ancien adversaire de Jean-Paul L'Allier à la mairie de Québec en 1993, François Marchand, considère lui aussi comme « courageuse » sa décision de se retirer, alors qu'il est encore en pleine possession de ses moyens. « C'est tout à son honneur », estime M<sup>e</sup> Marchand, louant du même souffle tout le travail qu'il a accompli à la tête de la ville. « Il a été sensible aux grands courants d'aménagement urbain. Il a voulu sortir du gabarit d'aménagement de la ville nord-américaine moyenne. La ville est plus belle qu'elle l'était avant son arrivée. Si j'avais tout fait ce qu'il a fait, j'en serais très fier.

M<sup>e</sup> Marchand a également goûté au « caractère bouillant » du maire L'Allier, mais il ne lui en a jamais tenu rigueur. Il savait l'homme capable de faire la part des choses et a toujours entretenu d'« excellents rapports » avec lui. « Il n'est pas rancunier, ça ne dure pas. Une fois que c'est terminé, il est capable de passer à autre chose. »



Un des adversaires de Jean-Paul L'Allier, Jacques Langlois, a lui aussi annoncé récemment son retrait de la vie politique municipale.



PUBLIÉE LE 26 NOVEMBRE 2002

## Saint-Roch, empreinte indélébile

OLIVIER BOSSÉ  
OBosse@lesoleil.com

La revitalisation du quartier Saint-Roch subsistera comme l'empreinte la plus significative laissée par Jean-Paul L'Allier au cours de son règne à la mairie de Québec. Mais un quartier ne fait pas une ville, et ses 16 années de gouvernance laisseront des traces aux quatre coins de la capitale.

Alors que M. L'Allier a annoncé hier qu'il ne briguerait pas un cinquième mandat en novembre 2005, l'heure est déjà aux rétrospectives. LE SOLEIL a interrogé quelques intervenants-clés de la région pour connaître leur bilan de l'administration L'Allier.

« Le quartier Saint-Roch, c'était une verrue en plein centre-ville qui a causé des problèmes à tous les autres maires » avant lui, expose Yvan Lachance, vice-président exécutif et directeur général de la Chambre de commerce de Québec (CCEQ). « C'est un gros défi auquel il a dû faire face dès son arrivée, et il l'a relevé de main de maître », poursuit celui qui a joint les rangs de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, maintenant CCEQ, à l'époque où M. L'Allier accédait au poste de maire.

M. Lachance souligne l'important appui manifesté par Jean-Paul L'Allier et son équipe au milieu culturel. Un discours qui trouve écho au cœur même de la communauté artistique. Florent Cousineau, artiste en arts visuels et protagoniste de plusieurs projets dans Saint-Roch, n'a que de bons mots pour le maire sortant. « L'Allier a su aller chercher des artistes pour réver la ville », lance-t-il, convaincant et convaincu.

Selon Cousineau, la mise sur pied d'un programme d'aide à l'acquisition et à la rénovation d'ateliers destinés aux artistes en 1996 constitue l'œuvre maîtresse de M. L'Allier. « Depuis le début, il a toujours été à l'écoute des do-

léances des artistes. Il a permis aux artistes de demeurer à Québec » au lieu de s'expatrier à Montréal ou à Toronto.

Cousineau signale également l'implantation du complexe multidisciplinaire Méduse — « pourtant très contestée à l'époque » — et l'éclosion de l'art dans les espaces publics. « Il a compris qu'il y a d'autre chose à faire que de remplir les trous dans la rue pour rendre une ville joyeuse. »

### EMBELLISSEMENT

Comme d'autres intervenants, le président de la Chambre de commerce de Québec, Francine Lortie, relève quant à elle l'effort global d'embellissement. « Il laissera une ville très différente de celle qu'il a pris, une ville beaucoup plus belle », constate M<sup>me</sup> Lortie. Elle ajoute que M. L'Allier prenait grand soin de l'image de Québec, autant sur la scène locale que planétaire.

Mais, puisqu'on a souvent les qualités de ses défauts, il reléguait parfois le reste au second plan. « Le développement économique, ce n'était pas sa plus grande force, concède M<sup>me</sup> Lortie. Mais il y travaillait de plus en plus, et on souhaite que ça continue. »

Outre le quartier Saint-Roch, la nouvelle grande ville de Québec aura certainement été l'autre principal cheval de bataille du maire. Le premier aura triomphé avec plus de panache que le second, si on en croit Réjean Lemoine, chroniqueur urbain à la radio de Radio-Canada. « Il reste des cicatrices. »

Fin observateur de la sphère municipale durant l'ère L'Allier, lui qui a passé huit ans au poste de conseiller à la mairie de Québec, M. Lemoine dresse un bilan plutôt positif de la période L'Allier. Il soulève tout de même certains points moins reluisants, tels le transport en commun et le recyclage. « Mais si on ne réussit pas à faire ce qu'on veut en 15 ans, je pense qu'on ne réussira jamais. »

### TRENTE-CINQ MAIRES ONT DIRIGÉ LES DESTINÉES DE LA VILLE DE QUÉBEC DEPUIS SON INCORPORATION, EN 1833

- Elzéar Bédard  
Mai 1833 à mars 1834
- René-Édouard Caron  
Mars 1834 à avril 1836
- George O'Kill Stuart  
Août 1840 à février 1846
- Ulric-Joseph Tessier  
Fév. 1853 à fév. 1854
- Charles Alleyne  
Fév. 1854 à fév. 1855
- Joseph Morrin  
Fév. 1855 à

- janv. 1856
- Janv. 1857 à janv. 1858
- Olivier Robitaille  
Janv. 1856 à janv. 1857
- Sir Hector-Louis Langevin  
Janv. 1858 à janv. 1861
- Thomas Pope  
Janv. 1861 à juin 1863
- Adolphe Guillet dit Tourangeau  
Juillet à janv. 1866
- Janv. 1870 à mai 1870
- Joseph-Édouard Cauchon  
Janv. 1866 à janv. 1868

- Johq Lemesurier  
Janv. 1868 à novembre 1869
- William Hossak  
Novembre 1869 à janv. 1870
- Pierre Garneau  
Mai 1870 à mai 1874
- Oweq Murphy  
Mai 1874 à mai 1878
- Robert Chambers  
Mai 1878 à mai 1880
- Jean-Docile Brousseau  
Mai 1880 à mai 1882

- Sir François-Charles-Stanislas Langelier  
Mai 1882 à mars 1890
- Jules-Joseph-Taschereau Frémont  
Mars 1890 à avril 1894
- Simon-Napoléon Parent  
Avril 1894 à janv. 1906

- Georges Tanguay  
Janv. 1906 à mars 1906
- Sir Jean-Georges Garneau  
Mars 1906 à mars 1910
- Olivier-Napoléon Drouin  
Mars 1910 à mars 1916
- Henri-Edgar Lavigne  
Mars 1916 à

- fév. 1920
- Fév. 1930 à janv. 1934
- Joseph-Octave Samson  
Mars 1920 à mars 1926
- Valmont Martin  
Mars 1926 à décembre 1927
- Télesphore Simard  
Décembre 1927 à mars 1928

- Joseph-Oscar Auger  
Mars 1928 à 1930
- Joseph-Ernest Grégoire  
Mars 1934 à mars 1938
- Lucien-Hubert Borne  
Mars 1938 à novembre 1953
- Wilfrid Hamel  
Décembre 1953 à décembre 1965

- J.-Gilles Lamontagne  
Décembre 1965 à décembre 1977
- Jean Pelletier  
Décembre 1977 à novembre 1989
- Jean-Paul L'Allier  
Novembre 1989 au 6 novembre 2005

SOURCE: www.ville.quebec.qc.ca

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

PROSTITUTION JUVÉNILE

## Charles Nourcy plaide coupable

Il attendait que « le vent de folie passe » avant de régler son dossier

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

■ Estimant que le « vent de folie » est passé, selon l'expression employée par son avocat, Charles Nourcy, un autre client du réseau de prostitution juvénile, a plaidé coupable hier à des accusations d'avoir obtenu les services sexuels de trois adolescentes moyennant rétribution.

Bien que les parties lui aient fait une suggestion conjointe d'imposer trois amendes de 300 \$ au sexagénaire de Sillery, le juge Mario Tremblay a préféré réfléchir à la question avant d'imposer la peine, jeudi. Les trois victimes dans le dossier de Nourcy sont les mêmes que dans celui d'Yvan Cloutier, l'ancien président du Carnaval qui a obtenu, la semaine dernière, un sursis de sentence assorti de l'obligation de faire 90 heures de travaux communautaires.

Au moment des délits de Nourcy, entre janvier et août 2002, une des adolescentes n'était âgée que de 16 ans alors que les deux autres en avaient 17. Toutes trois avaient été mises en contact avec l'accusé par Georges Radwanli, a indiqué la procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix.

L'une des trois, aussi victime dans le dossier de Robert Gillet, s'est rendue seule chez Nourcy. Les deux autres y sont allées ensemble.

Chaque fois, le client de 65 ans leur a demandé de lui faire une fellation. Selon M<sup>me</sup> Lacroix, les victimes n'ont fait l'objet d'aucune contrainte ni d'aucune violence, verbale ou physique, de la part du client, qui n'avait pas d'antécédents judiciaires jusque-là.

La peine suggérée pour Nourcy diffère de celles de Cloutier et de Gillet parce que le sexagénaire plaide coupable et qu'il évite aux victimes d'avoir à témoigner une autre fois devant le tribunal. L'une d'elles l'a d'ailleurs déjà fait à cinq reprises, dont deux fois devant des jurés, aux procès de Cloutier et de Gillet.

Dans son exposé des faits, la procureure de la Couronne a souligné que l'opération Scorpion a mis au jour les agissements d'un cercle de personnes quand même assez restreint. Ces hommes se référaient les adolescentes de l'un à l'autre, de sorte qu'ils ont côtoyé souvent les mêmes jeunes prostituées.

D'entrée de jeu, l'avocat de l'accusé, M<sup>me</sup> Renald Beaudry, a pour sa part insisté sur le fait que Nourcy n'a été impliqué que dans deux événements avec les victimes. « Le dossier n'est pas si phénoménal, compte tenu de l'ampleur que l'affaire a eue sur le plan médiatique », a-t-il soutenu.

Au moment de son inculpation, en décembre 2002, Nourcy occupait un emploi de représentation dans le domaine de l'alimentation, pour un employeur qui n'est pas le réputé traiteur Nourcy. Il a alors perdu son emploi et il est demeuré sans travail durant un an. Il n'a réintégré son emploi qu'il y a un mois.

Reconnu dans les rues de Sillery et visé par certains commentaires dans son entourage, Nourcy a presque vécu en reclus, a affirmé

M<sup>me</sup> Beaudry. Éprouvant un grave problème de dépendance à l'alcool, le sexagénaire s'est volontairement soumis à une cure de désintoxication d'un mois, en février, et il n'a pas consommé depuis, a insisté M<sup>me</sup> Beaudry.

Immédiatement après l'inculpation, on avait décidé que le contrevenant plaiderait coupable. « On a toutefois attendu que le vent de folie passe avant de régler le dossier, a expliqué l'avocat. Notre stratégie était de tenir ça mort et de jouer low profile. On a attendu que les choses s'apaisent un peu. » Selon M<sup>me</sup> Beaudry, son client a honte et il est gêné, quoiqu'il ne l'ait pas exprimé lui-même lorsque le juge Tremblay lui a donné l'occasion de prendre la parole.

Avant de prendre la question en délibéré, le magistrat a voulu savoir si les parties avaient songé à lui suggérer l'imposition d'un don plutôt qu'une amende de 900 \$. Comme il n'y a pas eu d'objection formulée, il ne serait pas étonnant qu'il opte plutôt pour cette peine, qui obligerait Nourcy à verser la somme au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

## La Ville de Québec appuie de 1,6 M\$ le projet Gutenberg

80 condos seront construits au-dessus de l'ancienne gare d'autobus dans Saint-Roch

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

La Ville de Québec accorde une subvention de 1,6 million \$ pour la construction de 80 condos au-dessus de l'ancienne gare d'autobus dans Saint-Roch. Une aide qui a passé comme lettre à la poste à la séance du conseil municipal d'hier soir. Ce qui n'a pas été le cas pour la relocalisation d'une bouquinerie à Place Fleur-de-Lys.

Voilà trois ans que le projet du Gutenberg est en gestation et que le promoteur et la Ville ont des discussions. Après analyse financière, on en est arrivé à la conclusion que ce projet de 15,2 millions \$ sur le boulevard Charest n'est pas rentable sans la contribution de Québec. Celle-ci se fera « à coût nul pour les contribuables », estime Claude Larose, responsable de l'habitation au Comité exécutif. Les taxes nouvelles effaceront la subvention en 15 ans, soutient-il.

La décision a aussi été prise parce que « ce projet majeur permet de ramener des familles dans le quartier », souligne-t-il. Pas des trop grosses, en tout cas : dans le site Web du Gutenberg, on compte 20 unités à deux chambres, le reste proposant un appartement à une chambre ou un studio. Les condos se vendent entre 100 000 \$ et 200 000 \$.

En plus des 80 condos répartis sur quatre étages, le projet veut rénover l'immeuble existant, qui loge des commerces au rez-de-chaussée, y ajouter des espaces administratifs et y construire un stationnement intérieur de 92 cases. Si l'Action civique de Québec a appuyé l'administration municipale dans ce dossier, il en a été autrement dans celui du déménagement de la bouquinerie Trait-d'Union, des Galeries Sainte-Anne à Place Fleur-de-Lys.

L'opposition s'est opposée par principe à la subvention de 196 000 \$. Il s'agit ni plus ni moins de dommages que doit verser la Ville à la suite de l'avis de réserve qui a été imposé sur le centre commercial, a soutenu Jacques Langlois. « Les autres vont nous coûter combien ? » demande-t-il.

Le conseiller déplore que le dossier de revitalisation du secteur d'Estimauville « stagne ». Le quartier du Vieux-Beauport devait accueillir un édifice à bureaux du gouvernement du Québec pour y loger ses fonctionnaires, mais le Parti libéral de Jean Charest a annulé le projet aux lendemains de son élection.

Claude Larose a rétorqué que la Ville ne payait pas « pour les pots cassés » et qu'elle annoncerait, à l'automne, des ententes avec la Société immobilière du Québec (SIQ) et des promoteurs privés pour la relance du site. On fait également valoir que la Ville a toujours affirmé vouloir éviter que les entreprises d'économie sociales localisées aux Galeries Sainte-Anne assument les effets de sa décision.

Elle a aussi demandé que l'entreprise présente un plan de redressement avant de verser sa subvention, une décision entérinée hier malgré le vote contraire de l'opposition.



La comédienne Mireille Deyglun est venue plaider la cause de l'eau, hier, à Québec.

## Une patrouille à vélo pour faire économiser l'eau

PIERRE ASSELIN  
PAsselin@lesoleil.com

La patrouille de l'eau se fera à vélo cet été, mais la Ville de Québec misera d'abord sur la sensibilisation pour convaincre les citoyens de ne pas gaspiller cette ressource qui devient chaque année plus précieuse.

Les pénuries d'eau dans les municipalités posent toutes sortes de problèmes, rappelle hier la comédienne Mireille Deyglun, porte-parole depuis 2000 du Programme d'économie d'eau potable. « Quand on consomme trop, la pression diminue dans le réseau et ça se répercute jusqu'aux camions d'incendie. Il faut arrêter de dire que c'est la faute des industries et des fuites dans le réseau. Comme citoyens, nous avons 50 % de la responsabilité. »

La Ville distribuera des dépliants et des pamphlets pour rappeler à ses citoyens ce que prévoit le nouveau règlement municipal, adopté l'an dernier pour toute la nouvelle ville.

L'arrosage des pelouses est ainsi permis seulement le soir, entre 20 h et 23 h (3 h à 6 h pour les systèmes automatiques), aux dates paires pour les adresses aux numéros pairs, et aux dates impaires pour les numéros impairs. Il est interdit d'arroser sa pelouse le samedi. On aura plus d'information sur le règlement au 641-6666.

L'an dernier, la Ville avait embauché une agence de sécurité pour assurer les patrouilles. À compter de l'adoption du règlement, à la mi-juillet, les patrouilleurs ont distribué 305 avertissements et 22 constats d'infraction,

indiquait René Gélinas, du Service de l'environnement de Québec.

Cette année, les patrouilleurs sont six étudiants en techniques policières employés par Vélo-Sécur, une société qui embauche quelque 125 étudiants à travers la province pour effectuer de la patrouille sur pistes cyclables et dans les parcs de plusieurs villes. Déjà, près de 150 avertissements ont été distribués depuis le mois de mai.

Les patrouilleurs ont été formés non seulement sur les questions de consommation d'eau mais aussi pour informer les citoyens sur la marche au ralenti des véhicules moteurs et la lutte contre l'herbe à poux.

Les amendes, dans le cas du non-respect de la consommation d'eau, pour une première infraction sont de 150 \$ et peuvent grimper de 300 \$ jusqu'à 2000 \$ pour une récidive.

Le Réseau environnement, responsable du Programme d'économie de l'eau potable, rappelle par ailleurs qu'en été, les Québécois consomment en moyenne 776 litres par jour, ce qui fait de nous les deuxièmes plus grands consommateurs après les Américains.

Et un boyau d'arrosage déverse 1000 litres d'eau potable l'heure, soit l'équivalent de ce qu'une personne boit en trois ans. Mireille Deyglun rappelle quant à elle qu'une pluie qui dépose un pouce d'eau sur le sol suffit à alimenter la pelouse pendant huit jours. On peut même « gâter » sa pelouse si on l'arrose trop souvent. Les racines vont en effet se développer près de la surface au lieu de descendre en profondeur, dit-elle.

## Le Tour de France à Québec n'est pas mort

La présence d'une délégation de la Ville à Liège aurait ravivé le projet, estime Jacques Jobin

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

La direction du Tour de France avait une occasion en or de tuer le projet de Québec de présenter le prologue et deux étapes en 2008 : elle ne l'a pas fait. Au contraire, ses dirigeants ont renouvelé leur intérêt auprès de la délégation de Québec, présente à Liège pour le départ de cette 101<sup>e</sup> présentation.

« Nous avons eu d'excellentes rencontres, mais il y a des contraintes majeures », avoue d'emblée Jacques Jobin, tout juste débarqué de l'avion qui le ramenait à Québec. Comme « il y a des risques considérables, il faut rassurer les dirigeants et arriver avec du concret (sur papier) ».



Jean-François Pescheux, directeur des compétitions du Tour de France

Les contraintes concernent notamment, sur le plan local, le décalage horaire. Pour ce qui est du Tour lui-même, il y a la crise du dopage qui secoue le cyclisme en général et le Tour de France, en particulier. « Il est un peu délicat, compte tenu du contexte, de les amener à se prononcer pour 2008 », indique M. Jobin.

Reste qu'il voit comme un signe très positif la longue visite à la délégation qu'ont effectuée Jean-Marie Leblanc, le directeur général, et... Jean-François Pescheux, le directeur des compétitions, celui-là même qui affirmait, il y a un mois, que le projet était rejeté parce que « difficilement réalisable ».

« Peut-être qu'ils nous trouvaient sympathiques... mais je pense qu'il y a plus que ça », estime M. Jobin. Cette visite, payée par la Ville de Liège et le Tour de France, aura permis de « raffermir » les liens entre la Ville de Québec et « certains intervenants ».

Elle aura aussi permis d'amasser beaucoup d'informations « techniques et financières qui nous aident à comprendre ». M. Jobin est en mesure d'avancer, à la suite de sa visite à Liège, qui présentait le prologue et trois étapes, que la projection de 10 à 12 millions \$ pour la présentation du prologue et de deux étapes à Québec est « plausible ».

On s'attend à ce que l'organisation du Tour de France prenne une décision sur le projet de Québec pour son 400<sup>e</sup> anniversaire à l'automne.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts et vie

# Le prospecteur des vérités



Depuis le début du mois, Gianmaria Testa, le plus poétique des chefs de gare, a troqué son drapeau rouge pour sa guitare et sillonne les scènes de son Italie natale, d'Allemagne et de France. Il franchira sous peu l'océan, question de faire voyager ses admirateurs de Québec les 12 et 13 juillet vers d'autres latitudes, où les genres se succèdent comme les humeurs. À lire, une entrevue signée Nicolas Houle.

## Les jeunes mères en difficulté risquent d'engendrer des enfants agressifs

LOUISE LEMIEUX  
Llemieux@lesoleil.com

Une femme enceinte jeune, fumeuse, pauvre et qui a eu des comportements antisociaux à l'adolescence est 15 fois plus à risque de donner naissance à un bébé qui deviendra un enfant agressif, selon une étude publiée aujourd'hui dans la revue *Pediatrics*.

Ce n'est pas à la maternelle, mais dès l'enfance, voire même durant la gestation, qu'un enfant devient agressif.

Maintenant que ces risques sont connus, il faut faire de la prévention auprès de ces familles à risque dès la grossesse et durant les trois premières années de vie de l'enfant, plutôt que d'attendre à l'âge préscolaire, estime Richard Tremblay, directeur de l'étude et responsable de la Chaire de recherche du Canada sur le développement de l'enfant. La trajectoire d'agressivité chez l'enfant commence plus tôt que prévu, la prévention doit suivre.

«On peut maintenant dépister les familles à risque. Un risque 15 fois plus grand qu'un enfant devienne agressif, c'est important», soutient le professeur-chercheur de l'Université de Montréal.

Les chercheurs, dirigés par Richard Tremblay, ont suivi durant quatre ans une cohorte de 504 nouveau-nés. Des entrevues auprès des mères ont été menées lorsque le bébé avait cinq mois, un an et demi, 30 mois et trois ans et demi.

Le but de l'étude était de mieux comprendre comment se développe l'agressivité chez l'enfant et d'identifier les antécédents sociaux qui prédisposent à l'agressivité dès l'enfance.

«La première surprise de notre recherche, ce fut de constater que les enfants n'apprennent pas à être agressifs, ils le sont naturellement. Ce sont les parents qui leur apprennent à ne pas le rester. Dès l'âge de cinq mois, l'enfant aura des comportements agressifs: frapper s'il n'est pas content, crier, enlever un objet à un autre enfant. Ce que les parents doivent apprendre à leurs enfants, c'est de ne plus être agressifs. Des parents eux-mêmes agressifs ne pourront pas enseigner ce type de comportement alternatifs», explique M. Tremblay.

Parmi les 504 enfants suivis, 28% n'ont présenté que peu ou pas de symptômes d'agressivité entre 5 et 40 mois. La majorité des enfants, 58% du groupe, ont démontré certains signes modérés d'agressivité. Par contre 14% des enfants présentaient des signes réels et importants d'agressivité (l'enfant frappe, mord, donne des coups de pied).

Chez les enfants des deux premiers groupes, l'agressivité baissera après la troisième année, compte tenu de l'enseignement reçu des parents et même des autres enfants. Par contre, les enfants du dernier groupe sont susceptibles de rester agressifs.

### « Les enfants n'apprennent pas à être agressifs, ils le sont naturellement »

Des études antérieures ont déjà démontré que les enfants agressifs sont plus susceptibles d'abuser de drogues et d'alcool une fois rendus adultes, de commettre des crimes violents, et de devenir des parents négligents et abusifs.

Les liens les plus évidents avec les enfants agressifs s'avèrent être les caractéristiques de la mère au moment de la grossesse: une femme jeune, pauvre, fumeuse et qui a eu des comportements antisociaux durant l'adolescence (participation à des batailles, vols, implication avec la DPJ, école buissonnière, fugues). Aucun lien formel n'a pu être établi entre l'enfant agressif et la faible scolarité ou la dépression de la mère, ou encore avec la conduite antisociale du père à l'adolescence.

«On a analysé les caractéristiques du père. Mais à l'analyse, c'est celles de la mère qui ressortent. Probablement parce que les pères disparaissent au moment de la grossesse ou pendant les premiers mois de la vie de l'enfant», explique M. Tremblay en entrevue téléphonique.

Sans compter que, chez les humains comme chez les animaux, les liens entre la mère et l'enfant sont plus forts qu'avec le père durant la gestation. «La consommation de cigarettes par la mère durant la grossesse a des effets sur le développement du cerveau de l'enfant. Ce que la mère boit, mange et fait durant la grossesse a des impacts sur l'enfant. C'est vrai pour tous les mammifères», précise Richard Tremblay. Le chercheur continuera de suivre la cohorte des 504 enfants jusqu'à l'âge adulte.

## HÔPITAL DES SHRINERS Montréal reste candidate

■ MONTRÉAL — Les délégués au congrès annuel des Shriners doivent entériner aujourd'hui une résolution qui maintient les candidatures des villes de Montréal, London et Ottawa pour la construction de leur nouvel hôpital pour enfants au Canada. La délégation du Québec qui s'est rendue à Denver durant la fin de semaine pour rencontrer les Shriners, réunis en assemblée annuelle, aurait réussi à donner une nouvelle chance à Montréal. Les Shriners estiment que l'hôpital actuel, construit à Montréal en 1925, n'est plus assez grand. En avril, la ville de London, en Ontario, semblait avoir été sélectionnée après que le conseil d'administration de l'organisme eut adopté une résolution stipulant que des négociations avec le gouvernement ontarien devaient être amorcées. Le choix final devrait être annoncé à la prochaine assemblée annuelle des Shriners qui aura lieu à Baltimore, en 2005. (PC)

## Le FRAPRU gagne un an sur la hausse de loyer accordée par la Régie

■ MONTRÉAL — Le FRAPRU dit avoir reçu l'assurance lundi du ministre responsable de l'habitation, Jean-Marc Fournier, que Québec ne permettra pas avant le printemps prochain à la Régie du logement d'accorder de plus fortes hausses de loyer. Le porte-parole du Front d'action en réaménagement urbain, François Saillant, a indiqué que la Régie ne pourra agir en ce sens avant la prochaine période de renouvellement des baux. Par ailleurs, M. Saillant a indiqué que le ministre Fournier l'a informé que la décision concernant la Régie fera partie du projet de politique globale en habitation, projet qui sera soumis cet automne et qui fera l'objet de consultations. François Saillant s'est aussi montré inquiet face à l'attitude du ministre devant les hausses de loyers qui pourraient être liées à des réparations majeures. Le porte-parole du FRAPRU a rappelé qu'une hausse de loyer n'est pas ponctuelle, mais bien récurrente et que

la plupart du temps, ce sont les familles et personnes à faible revenu qui écopent. (PC)

## 50 % moins de sans-logis le 1<sup>er</sup> juillet

■ Le nombre de «sans-logis» le 1<sup>er</sup> juillet a diminué de moitié cette année par rapport à 2003, a indiqué Claude Larose hier au Conseil municipal. Il s'agit de la même proportion qu'en 2002, car il y a tout de même 21 ménages, pour un total de 69 personnes, qui sont pris en charge par la Croix-Rouge, qui n'a pas connu de «problème particulier» à gérer cette crise de logement version 2004. La construction de 800 unités de logement social, depuis un an, a certainement contribué à ce que cette crise se résorbe, a avancé M. Larose, en soulignant, toutefois, le manque criant de grands logements pour les familles nombreuses. Il s'est d'ailleurs inquiété que le gouvernement du Québec ait confirmé, en ce moment, «seulement 125 des logements sociaux» sur les 400 prévus d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2005. Il a rappelé que la Ville de Québec a fait part au gouvernement libéral de ses préoccupations à ce sujet et attend une réponse à ce propos. E.M.

## Grève du zèle aux douanes

■ Les files d'attente aux douanes canadiennes risquent de s'allonger lors des vacances de la construction. Échaudés par quatre années de négociations infructueuses pour augmenter leur salaire du tiers, les douaniers intensifient leur grève du zèle entreprise au début du mois de juin. Depuis juillet 2000, les douaniers doivent arrêter les criminels traversant les frontières. Leur salaire de 48 000 \$ n'a pas été majoré alors qu'ils considèrent accomplir désormais les mêmes tâches que les policiers. Les inspecteurs ont déjà profité du congé de la fête du Canada pour intensifier leurs moyens de pression. Samedi et dimanche, certains voyageurs ont dû attendre jusqu'à deux heures pour franchir les douanes à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau. (La Presse)

## HUNTINGDON L'entrée en vigueur du couvre-feu pour adolescents est reportée

Le député libéral s'en mêle

■ HUNTINGDON (PC) — Les adolescents de Huntingdon ont eu droit à un sursis, hier, quand le conseil municipal a renoncé, du moins temporairement, à faire appliquer son règlement controversé sur le couvre-feu.

Le règlement municipal vise à freiner les actes de violence et le vandalisme causés par des jeunes, qui auraient notamment brisé des fenêtres d'une école primaire locale, renversé des pierres tombales et aspergé de peinture des édifices de cette petite ville de la Montérégie. Il devait obliger les jeunes de moins de 16 ans à respecter un couvre-feu entre 22 h 30 et 6 h.

Mais une poursuite intentée hier par des avocats travaillant pour le député libéral de Huntingdon à l'Assemblée nationale, André Chenail, a court-circuité l'entrée en vigueur du règlement adopté le 7 juin dernier.

M. Chenail a déposé une poursuite pour tenter d'empêcher la municipalité de Huntingdon de devenir la première au Québec à se doter d'un tel couvre-feu. Plusieurs communautés albertaines ont adopté des règlements similaires. Selon le député, seulement une soixantaine des quelque 300 incidents rapportés récemment à la police peuvent être reliés au vandalisme.

**La règle municipale vise à freiner les actes de violence**

Le maire, Stéphane Gendron, a révélé un peu plus tard qu'en prévision de la poursuite, il avait délibérément décidé de ne pas aller de l'avant avec l'avis officiel requis pour que le règlement s'applique. «Nous voulions voir ses arguments juridiques avant de mettre le règlement en vigueur», a expliqué le maire, un avocat, en entrevue peu après la conférence de presse du député.

M. Gendron a appelé les libéraux provinciaux à se joindre aux efforts pour trouver une solution au fléau grandissant du vandalisme des jeunes. «Si M. Chenail veut bien reporter sa poursuite, peut-être qu'à l'automne nous pourrions nous asseoir ensemble et élaborer un plan d'action communautaire», a-t-il commenté.

Le maire reconnaît que son règlement a été élaboré pour attirer l'attention sur les difficultés de sa municipalité pour améliorer le maintien de l'ordre et offrir plus de loisirs organisés aux jeunes.

L'initiative du couvre-feu avait obtenu l'appui de plusieurs résidents qui déplorent le problème du vandalisme qui sévit dans cette ville de 2600 habitants.

Mais des opposants à cette mesure ont sollicité l'intervention de la Commission des droits de la personne, qui étudie le règlement pour déterminer s'il est illégal.

Plusieurs des adversaires du couvre-feu ont accueilli favorablement le sursis, y voyant une bonne stratégie de la part des autorités municipales. Ainsi, selon Jean Dahmenur, un conseiller auprès des jeunes, le couvre-feu envoie un message négatif aux adolescents qu'on cherche à rejoindre et ne ferait que provoquer davantage de problèmes.

Jessica Breton, une adolescente de Huntingdon, estime pour sa part que le couvre-feu ne ferait qu'accroître les frictions entre jeunes et adultes dans une ville qui n'a que peu d'activités à offrir à ses adolescents.

1046011

jusqu'à  
**50%**  
de rabais  
sur tous les vêtements d'été\*  
\*voir détails et exceptions en magasin

**CLÉMENT**  
Mady madmax

tél.: (418) 627-3472 • info@clement.qc.ca  
27 SUCCURSALES AU QUÉBEC

104709

Vente printemps-été

40% à 70%  
sur toute notre collection\*

Sélection robes, pantalons, cardigans et autres à 70%

Nouvelle Collection Christ  
Superbes manteaux en agneau

Tailles 6 à 20 ans  
Toutes taxes incluses

\*Vente finale  
Exceptions sur accessoires et nouveautés

FERMÉ LE DIMANCHE

**LUCETTE LA MONTAGNE**  
BOUTIQUE

828, avenue Myrand, Sainte-Foy  
681-0249

Service à domicile personnalisé offert gratuitement

104679

**ABSOLUMENT**

**70% TOUT À 80%**

**ÉVÉNEMENT**

*Klauss Boehler*  
K O L L E K T I O N

2000 CHEMISES  
Rég: jusqu'à 265\$  
Toutes grandeurs disponibles  
Limite de 8 par client

**79\$** et plus de 800 POLOS À LIQUIDER

Plus de 1500 COSTUMES en stock  
4 saisons incluant les plus grands designers

*François Lôté*  
COLLECTION  
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

## 1<sup>re</sup> réunion du cabinet fédéral depuis les élections

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Paul Martin tient aujourd'hui la première réunion de son cabinet depuis les élections fédérales de la semaine dernière.

Une demi-douzaine de ministres qui ont perdu leur siège le 25 juin seront présents, dont David Pratt à la Défense, Héléne Chalifour Scherrer au Patrimoine et Bob Speller à l'Agriculture. Ceux-ci conservent leur poste au cabinet pour le moment, mais ils devront le quitter sous peu pour se conformer au verdict des électeurs. Même ceux qui ont pu garder leur place à la table du cabinet ne détiendront plus nécessairement les mêmes portefeuilles d'ici quelques semaines.

On s'attend à ce que M. Martin remanie son cabinet vers la mi-juillet, pour

conférer de nouvelles responsabilités à certains titulaires et faire de la place aux nouveaux venus.

**Plusieurs ministres non réélus seront présents**

Parmi ceux-ci se trouveront sans doute Ujjal Dosanjh, l'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique que M. Martin est allé chercher dans les rangs du Nouveau Parti démocratique, et David Emerson, ancien pdg de la compagnie forestière Canfor.

L'ex-gardien de but Ken Dryden, de même que Jean Lapierre, le lieutenant québécois de Paul Martin, pourraient également accéder au cabinet.

Certains libéraux pressent M. Martin d'y ramener Stéphane Dion, un fidèle de Jean Chrétien que M. Martin avait mis de côté en décembre dernier.

Selon des personnes bien informées, la rencontre de mardi permettra de régler quelques dossiers relevant de la routine gouvernementale et pourrait inclure un bref *post-mortem* des élections. M. Martin fera aussi savoir officiellement à ses ministres ce qu'ils savent déjà officieusement — soit qu'il y aura sous peu un remaniement.

Sinon, l'ordre du jour de la rencontre ne comporte « rien d'exceptionnel », confiait un stratège qui a préféré l'anonymat. Selon lui, M. Martin prendra vraisemblablement son temps pour élaborer une stratégie législative détaillée pour son nouveau gouvernement minoritaire.

## Séguin dénonce la « ruse » du fédéral

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Le ministre des Finances, Yves Séguin, contre-attaque et dénonce la « ruse » du fédéral depuis 1972 de donner moins d'une main qu'il reprend de l'autre. La vérité choquera, prévient-il.

Dans sa quête pour régler le déséquilibre fiscal, M. Séguin ne se contentera pas de transferts de quelques points d'impôt, sachant que le « fédéral a transféré 14 fois des points d'impôts, mais chaque fois, de 1954 à 1972, il a toujours reconquis le champ fiscal. Ça l'a toujours arrangé de transférer un, deux ou trois points d'impôt parce qu'il sait très bien qu'il continue à contrôler toute l'assiette et qu'il se reprend ailleurs. Ce qu'il pourrait ne pas être capable de faire s'il transférait tout un bloc ».

Ainsi, tant qu'Ottawa « reste dans l'assiette, ça ne sert à rien », tranche M. Séguin. En entrevue téléphonique au SOLEIL, il a dénoncé que « le transfert de points d'impôt n'a été qu'une illusion de retransfert d'autonomie fiscale vers les provinces pendant 30 ans. Le fédéral sait qu'il a gardé le contrôle de toutes les assiettes et en plus, il a réussi à se faire indemniser pour le transfert ».

Résultat, lorsque le gouvernement fédéral fait un chèque au Québec pour financer la santé, il « enlève la moitié » à cause des points d'impôt transférés en 1972, ce qu'on appelle « l'abattement ». « Le fédéral est très rusé quand vient le temps de faire une annonce publique. Il parle d'une contribution totale de cinq milliards \$, ce qui n'a rien à voir avec ce qu'on reçoit vraiment. Il dit : "Je vous ai déjà donné un abattement en 1972, ça vaut ça." »

Trente-deux ans plus tard, M. Séguin calcule que ça ne vaut plus « ça » du tout, parce qu'Ottawa s'est simplement servi ailleurs dans l'assiette fiscale. « J'ai l'intention de contre-attaquer là-dessus, c'est un faux calcul. Ça n'a pas de bon sens », prévient le ministre, qui s'attend à ce que ça « les choque profondément parce qu'ils savent que c'est vrai. Ils savent que c'est ça qui est leur



Yves Séguin accuse Ottawa de donner moins d'une main qu'il ne reprend de l'autre.

jeu et de me voir venir là-dessus, ça les inquiète. Mais, dans l'intérêt du Québec, c'est ça qu'il faut faire ».

M. Séguin voit dans cette ruse la « base du déséquilibre fiscal », qui ne peut se régler, insiste-t-il, que par le transfert complet d'un champ fiscal, la TPS par exemple. « La vraie souveraineté financière du Québec, elle est là : c'est d'occuper un champ fiscal qui est chez nous, sur lequel on exécute nos responsabilités et on finance nos obligations. »

En attendant, Québec continuera de faire des représentations auprès d'Ottawa pour que le gouvernement de Paul Martin se range aux arguments des provinces. Les écueils, nombreux, vont jusqu'à l'établissement du nombre d'habitants du Québec, qui influence directement le financement du fédéral en santé, calculé *per capita*. Chaque fois, indique M. Séguin, Ottawa arrive à « 20 000, 50 000, des fois 100 000 citoyens de moins. On peut envoyer un satellite sur mars, mais pas calculer le nombre exact de Québécois », ironise le ministre.

## Vladimir Poutine reçoit Jean Chrétien



Le président russe Vladimir Poutine a reçu hier au Kremlin l'ancien premier ministre canadien Jean Chrétien, qu'il a félicité de rester engagé politiquement en dépit de sa retraite. « Je suis très heureux de noter que (...), bien que vous ayez mis un terme à votre carrière politique, (...) vous restiez actif et que vous soyez toujours impliqué dans les affaires ayant trait à la Russie », a déclaré le chef de l'État russe. Jean Chrétien, qui a quitté la tête du gouvernement canadien en décembre dernier après 10 ans de pouvoir, a souligné que Moscou, où il s'était rendu pour la première fois en 1971, « était la capitale européenne qu'il avait visitée le plus fréquemment en tant qu'homme politique ». Jean Chrétien et Vladimir Poutine se sont tous deux opposés à l'intervention menée par les Américains en Irak, et sont considérés comme assez proches. (AFP)

### L'avocat d'Arar réclame la publication de documents secrets

■ OTTAWA — Les avocats de Maher Arar demanderont au juge aujourd'hui de forcer le gouvernement fédéral à rendre publics des documents qu'il cherche à garder secrets. L'ingénieur résidant d'Ottawa a été arrêté par les autorités américaines en 2002, puis transféré dans une prison de son pays natal, la Syrie. Maher Arar, qui nie toute implication avec le terrorisme, affirme qu'il a été forcé de faire de fausses confessions sous la torture. Les procureurs du gouvernement maintiennent pour leur part que les documents relatifs à l'affaire Arar doivent demeurer secrets pour des raisons de sécurité nationale. Par ailleurs, le gouvernement syrien refuse de collaborer aux travaux de la commission Arar pour faire la lumière sur les circonstances entourant son arrestation et son expulsion. (PC)

### Les travailleurs du crabe aidés

■ POKEMOUCHE — Les travailleurs d'usines de transformation du crabe des neiges dans la Péninsule acadienne, qui n'auront pu récolter suffisamment de semaines de travail pour être admissibles à l'assurance-emploi, pourront travailler dans d'autres secteurs saisonniers. La province, qui a répété à plusieurs reprises qu'il n'y aurait pas de programme d'emplois temporaires pour eux, leur propose plutôt son programme de la mobilité de la main-d'œuvre saisonnière. Dans certains cas, le travail se situe cependant à l'extérieur de la Péninsule acadienne. (PC)

### Fonctionnaire soupçonné de fraude

■ OTTAWA — Un ancien fonctionnaire du ministère de la Défense nationale, congédié en septembre dernier, est soupçonné d'avoir dérobé à son employeur des millions de dollars. Des enquêteurs tentent de déterminer comment une somme de 146 millions \$ est disparue des coffres de la Défense au cours des 10 dernières années. Selon une enquête du quotidien *National Post*, environ la moitié de cette cagnotte aurait été versée au fonctionnaire, Paul Champagne, par le biais d'une petite firme de technologie de la région d'Ottawa. Plusieurs fraudes de facturation sont aussi alléguées. Le fonctionnaire congédié nie sa responsabilité, mais aucune accusation formelle n'a encore été déposée dans ce dossier. (PC)

### Un chien guide qui « parle » français refusé à l'Université

■ FREDERICTON — L'Université du Nouveau-Brunswick refuse d'admettre un étudiant aveugle dans son programme d'immersion en anglais parce que le chien guide de ce dernier obéit à des commandes uniquement dans la langue de Molière. Yvan Tessier, un aveugle récipiendaire d'une bourse du gouvernement fédéral, s'est inscrit au programme d'immersion en anglais en février. La coordonnatrice du programme d'anglais a voulu faire signer à M. Tessier une déclaration dans laquelle il devait s'engager à parler à son chien guide seulement en anglais. Évidemment, le chien guide a été formé pour obéir aux commandes en français. (PC)

### KOTTO TRAITÉ DE « NÈGRE »

## Plainte portée contre l'attaché de presse libéral

(La Presse) — « Allez voir le nègre que les gens viennent d'élire. » Cette petite phrase lancée le soir des élections par l'attaché de presse de la députée libérale battue dans Saint-Lambert pourrait lui coûter cher. Une plainte à la Commission des droits de la personne a en effet été déposée hier contre Jean-Paul Carrier, une semaine après qu'il eut rembarqué en ces termes les journalistes qui demandaient une entrevue avec sa patronne, Yolande Thibeault.

Le Noir en question, le comédien d'origine camerounaise et candidat du Bloc, Maka Kotto, avait causé toute une surprise en l'emportant sur M<sup>me</sup> Thibeault avec 5370 voix d'avance. Mis au fait de cette déclaration hier, M. Kotto s'est dit « stupéfait, très déçue ». « Je n'en croyais pas mes oreilles, a déclaré le nouveau député bloquiste de Saint-Lambert, au sud de Montréal. Les propos de M. Carrier n'ont pas de place dans le Québec d'aujourd'hui. »

Il a toutefois tenu à défendre son adversaire libérale qui a mené une campagne « digne » et avec qui il a eu des rapports courtois. « J'ai le sentiment que M<sup>me</sup> Thibeault est loin de soutenir ce propos, je pense qu'elle ne partage pas de tels propos racistes. »

La candidate libérale a d'ailleurs pris ses distances hier par rapport aux commentaires de M. Carrier, précisant qu'elle ne partageait pas ses positions sur les immigrants et les minorités culturelles.

## Le retour des crédits d'impôt aux individus

Le ministre des Finances déterminé à revenir à des concepts qui touchent le contribuable

Votre déclaration de revenus pourrait, d'ici quelques années, se résumer à des questions sur votre « situation ». Vous êtes un jeune papa étudiant et salarié? Plus besoin de chercher dans le fouillis de déductions fiscales, elles viendront à vous. Sans même que vous n'avez à sortir la calculatrice.

Voilà ce sur quoi travaille actuellement le ministre des Finances, Yves Séguin, déterminé à « rejazzer complètement le discours fiscal et revenir à des concepts où le contribuable va voir des mesures qui le touchent directement ». S'inspirant du concept américain des *baskets*, ou paniers, il compte « réintroduire plus de déductions pour l'individu, plus de privilèges fiscaux vers le monde ordinaire », qui s'y qualifierait simplement en correspondant ou non à une situation donnée.

### CONCEPT DE BASKETS

Donnant l'exemple de la Prime au travail introduite dans son budget du 30 mars, le ministre Séguin explique que le concept de *baskets* repose sur « des mesures fiscales précises, pour que les gens s'identifient et aillent chercher un avantage lorsqu'ils posent un geste ou une dépense qui correspond à ce qu'on croit devoir être encouragé par un avantage fiscal ».

Ainsi, M. Séguin songe à sortir des boules à mites l'épargne-logement, qui pourrait prendre la forme d'un crédit d'impôt de 1000 \$, pour que ceux qui vivent en appartement puissent se procurer des meubles. Il songe aussi à donner suite à une promesse électorale du Parti libéral, soit un crédit de 1000 \$ pour les travailleurs qui engagent des dépenses liées à leur boulot. « On a toujours ça à l'œil, la déduction de 1000 \$ pour tous ceux qui travaillent pour tenir compte des dépenses. Ça fait partie de la préparation du prochain budget », a

confié M. Séguin, en entrevue téléphonique hier au SOLEIL.

Ce dont il s'agit ici, c'est ni plus ni moins de renverser la logique de la fiscalité telle qu'on la connaît. « C'est ce vers quoi je tends », indique le ministre, qui regrette que les contribuables soient obligés de se dépêtrer à travers une foule de mesures fiscales. « Par exemple, un étudiant de 25 ans avec un enfant va tomber dans un créneau contenant, disons, trois mesures. Quand vous vous identifiez, automatiquement vient vers vous un profil fiscal dont vous bénéficiez, sans calcul. Ça, c'est génial, parce que c'est très facile et la personne s'identifie très bien comme ça, plutôt que d'avoir à remplir un formulaire de quatre pages pour voir si, à travers une soixantaine de mesures, il y en a une pour elle. Pratiquement, c'est comme une loterie », déplore M. Séguin.

Dans une entreprise de simplification du régime fiscal, M. Séguin planche aussi sur un nouveau formulaire, qui, idéalement, pourrait tenir sur une page. « C'est ce qu'on souhaite, c'est un grand défi », sachant que « les impôts, c'est une matière qui se complexifie à elle seule. C'est une structure presque vivante qui grossit à vue d'œil et il faut sans cesse faire des efforts de simplification. C'est comme un arbre qui pousse très vite, il faut le tailler à mesure sinon, ça dérape ».

À cet égard, il donne l'exemple de la déclaration simplifiée qu'il a introduite en 1988 et retirée cette année. « Au début, elle faisait une page. Là, elle en fait quatre. C'est un bel exemple d'une multiplication de mesures, toujours pour une bonne cause, en perdant de vue la perspective de la simplicité. Le contribuable ne devrait pas avoir affaire à un logiciel pour remplir sa déclaration », souhaite le ministre. M.M.

# LE MONDE

## Le procès malade de Milosevic

LA HAYE (AP et AFP) — Nouvel ajournement dans le procès Milosevic. Le Tribunal pénal international de La Haye a différé hier la présentation par l'ancien maître de Belgrade de sa défense devant le TPI en raison de son état de santé. Un avocat indépendant affirme même que l'ex-président yougoslave pourrait ne pas être en mesure de poursuivre son procès, entrepris il y a deux ans.



Slobodan Milosevic, hier

Selon les juges du TPI, des médecins chargés de surveiller la santé de Slobodan Milosevic, 62 ans, qui souffre de problèmes cardiaques et d'hypertension, ont recommandé du repos de toute urgence. Les détails de ses ennuis médicaux auront été examinés sous tous les angles au cours de cette séance publique.

Lisant un rapport médical, le juge président Patrick Robinson a déclaré que Milosevic souffrait d'une « lésion d'organe » à son ventricule gauche en raison de son hypertension. Et il a ajouté qu'il ne serait pas raisonnable d'attaquer la présentation de sa défense, comme initialement prévu.

Milosevic, qui assure lui-même sa défense, est pourtant apparu détendu et en forme au tribunal. Il a objecté quand le juge Robinson a commencé à évoquer son dossier médical, mais les juges ont rejeté cette objection.

Steven Kay, l'un des avocats indépendants commis pour assurer un procès équitable à Milosevic, a expliqué quant à lui que les derniers éléments médicaux en date remettaient en cause la poursuite de ce procès. « Il est clair qu'au cours des cinq derniers mois, son état de santé s'est progressivement dégradé », a déclaré M. Kay devant les trois juges, avant d'ajouter que, sur la base de nouvelles informations médicales, « il (Milosevic) n'est clairement pas suffisamment en état » pour comparaître cette semaine.

La présentation de la défense de Milosevic par lui-même devait marquer le début de la seconde moitié de ce premier procès d'un ex-chef d'État, après quatre mois de relâche.

Avant d'entamer une déclaration liminaire censée durer quatre heures, Slobodan Milosevic, 62 ans, avait rencontré les trois juges du TPI pour évoquer son état de santé. Une santé fragile qui a déjà, à de multiples reprises, retardé le procès depuis son ouverture en février 2002.

Au cours de ces quatre heures désormais reportées, Milosevic était censé apporter une première réponse aux 66 chefs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide retenus contre lui pour les atrocités perpétrées lors des guerres en Croatie et en Bosnie, et lors de la répression dans la province serbe du Kosovo.

Slobodan Milosevic rejette en bloc les accusations portées contre lui, chacun s'attendant à le voir contester l'autorité du TPI et accuser les États membres de l'ONU, qui ont instauré le tribunal, et notamment les pays de l'OTAN, de crimes de guerre. Il a fourni une liste de 1600 témoins qu'il souhaite interroger, dont plusieurs dirigeants occidentaux présents ou passés, comme l'ex-président Bill Clinton.

## Le marine Hassoun aurait été libéré

### Un raid américain à Falloujah fait 12 morts

■ FALLOUJAH, Irak (AFP et AP) — Douze personnes ont été tuées dans un raid aérien américain contre un repaire présumé d'un islamiste recherché à Falloujah, près de Bagdad, au moment où le gouvernement irakien mettait la dernière touche à un train de mesures draconiennes pour juguler la violence.

« Nous avons 12 corps, dont trois sont mutilés et cinq blessés », a dit un médecin de l'hôpital de Falloujah, à 50 km à l'ouest de Bagdad. Ce médecin, qui a refusé de donner son nom, a assuré qu'il s'agissait du bilan définitif du raid lancé sur une maison du sud-est de la ville sunnite rebelle.

Auparavant, des secouristes et des témoins avaient indiqué avoir retiré huit corps des décombres de la maison totalement détruite du quartier Chouhada, et des morceaux de chair étaient visibles dans la rue. Selon Ibrahim Ali, qui a participé aux secours, des enfants et au moins une femme figurent parmi les victimes.

L'armée américaine a confirmé l'attaque, un porte-parole affirmant que « la Force multinationale (FMN) a lancé un raid aérien contre une cachette de moujahidins (combattants) à Falloujah. Quatre bombes de 250 kg et deux bombes de 500 kg ont été larguées » sur cet objectif.

Le premier ministre irakien Iyad Al-laoui a confirmé que l'objectif visé était une cachette de l'islamiste jordanien Abou Moussab Al-Zarqawi, soupçonné d'être lié au réseau terro-

riste Al-Qaïda. L'armée américaine a indiqué avoir lancé plusieurs attaques récemment dans ce secteur contre des repaires présumés de Zarqawi.

Al-Zarqawi est soupçonné d'être le cerveau de bon nombre d'attentats perpétrés en Irak ainsi que des enlèvements et de la décapitation d'otages étrangers, notamment ceux de l'Américain Nicholas Berg et du Sud-Coréen Kim Sun-Il.

#### LA VIOLENCE SE POURSUIT

Par ailleurs, un marine américain d'origine libanaise, Wassef Ali Hassoun, enlevé le 21 juin en Irak, a été libéré par ses ravisseurs, selon un communiqué d'un groupe islamiste reçu par la chaîne Al-Jazira du Qatar. L'armée américaine et les autorités libanaises n'ont pu confirmer sa libération dans l'immédiat.

Un communiqué attribué au « Mouvement de la riposte islamique — branche armée de la résistance », qui avait menacé de décapiter le caporal Hassoun, de confession musulmane, a annoncé qu'il « était retourné sain et sauf à sa base ».

Samedi, deux sites islamistes avaient

attribué un communiqué annonçant la décapitation du marine américain au groupe islamiste Ansar al-Sunna, qui avait pour sa part démenti.

Tandis que la violence ne cesse pas dans tout le pays, l'annonce des mesures d'urgence en matière de sécurité attendue hier a été reportée à la fin de la semaine, a indiqué le conseiller à la sécurité nationale irakienne, Mouafak Al-Roubai.

Le couvre-feu, la restriction de la circulation et « les arrestations préventives » durant les perquisitions en cas de forts soupçons sur la personne font partie des mesures visant à juguler la violence, a-t-il précisé.

Les couvre-feux seront imposés « pour une période limitée et sur certaines régions ». L'imposition devra obtenir l'aval du Conseil des ministres, du président et des deux vice-présidents, a expliqué M. Roubai.

M. Allaoui s'est en outre engagé à respecter le verdict du Tribunal spécial irakien (TSI), qui doit juger l'ancien président Saddam Hussein et plusieurs hauts responsables de son régime.

Dans le nord, des Kurdes ont manifesté à Halabja pour l'exécution de Saddam Hussein, alors que ses partisans ont défilé dans une localité de Hawija pour réclamer sa libération. Depuis dimanche soir, trois Irakiens ont été tués lors d'attaques au nord et au sud de Bagdad.

## Les déplacés du Darfour très sceptiques



Forcés de fuir, d'abandonner leurs maigres biens, et de voir leurs enfants tenaillés par la faim, les déplacés du Darfour vivant dans des camps de misère peinent à croire les engagements du Soudan à agir contre les milices qui terrorisent la population. « Khartoum a financé, armé et encouragé les Djandjawid, qui auraient été incapables de mener des actes de terreur sur une échelle aussi large sans l'appui du régime », accuse Merheb Baker, habitant du camp de Zamzam, près de la capitale de l'État du Darfour-Nord. « Des promesses, nous en avons eu des tonnes. Nous voulons des actes. Khartoum avait promis, dès le début de la crise (en 2003), de régler le problème et de développer le Darfour. Un an après, la population continue à fuir la région. » « Je ne rentrerai jamais sans que l'ONU garantisse ma sécurité. Je ne dépendrai jamais d'une protection assurée par des soldats de Khartoum », dit une mère de cinq enfants, dont deux sont morts de malnutrition. (AFP)

## Reddition ratée des Karadzic et Mladic

SARAJEVO (d'après AFP) — Les Britanniques auraient négocié sans succès la reddition de l'ex-président des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et de son chef militaire, Ratko Mladic, inculpés de génocide par le Tribunal pénal international (TPI), deux semaines avant le sommet de l'OTAN, à la fin de juin, à Istanbul, a affirmé hier un quotidien bosniaque.

« Les négociations ont échoué, car les deux hommes ont demandé à se défendre en restant en liberté durant leur procès, ce qui est absolument inacceptable pour la communauté internationale », assure le quotidien à grand tirage *Dnevni Avaz*, qui cite « une source officielle proche des services secrets étrangers ».

« Il s'agit d'une pure spéculation », a commenté Julian Brightwhite, porte-parole du Haut représentant de la communauté internationale, Paddy Ashdown.

Pour sa part, le porte-parole de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR), Mark Hope, a affirmé que la Force « n'était pas du tout engagée dans cette voie ». « Si quelqu'un d'autre le fait, je l'ignore », a-t-il ajouté.

Selon *Dnevni Avaz*, l'ex-président du parlement serbe bosniaque, Dragan Kalinic, a notamment joué le rôle d'intermédiaire durant ces négociations. La communauté internationale lui aurait promis en échange la possibilité de poursuivre son activité politique sans être inquiété.

Au lendemain du sommet d'Istanbul, Dragan Kalinic, accusé d'aider Radovan Karadzic à échapper à la justice, a été limogé de ses fonctions de président du Parlement et interdit de toute activité politique par M. Ashdown.

Une soixantaine de responsables serbes bosniaques, dont le ministre de l'Intérieur, ont été limogés à cette occasion pour les mêmes raisons.

## Cachemire: incendie d'une école coranique

SRINAGAR, Inde (d'après AP) — La plus ancienne école coranique du Cachemire indien a brûlé hier, un geste présumé criminel qui a immédiatement déclenché une vive émotion, les habitants descendant dans les rues du seul État à majorité musulmane de la Fédération indienne.

Un des plus anciens exemplaires au monde du Coran a également été détruit dans l'incendie du bâtiment, vieux de 105 ans, au centre de Srinagar. Il abritait en effet l'une des plus riches bibliothèques consacrées à l'islam, comptant 30 000 ouvrages, dont des trésors, parmi lesquels un manuscrit du Coran rédigé par Othman, troisième calife de l'islam. Tout a été détruit.

« Nous soupçonnons un acte criminel. Ça ne semble pas être un accident », a déclaré le responsable de la police Javed Ahmad.

La nouvelle a bouleversé Srinagar,

où les gens sont descendus dans les rues et ont fermé boutique, alors que des centaines d'élèves du prestigieux établissement organisaient une marche de protestation.

L'école, qui compte aujourd'hui quelque 2500 élèves, est dirigé par un fonds islamique dont le chef est Umar Farooq, plus haute autorité religieuse musulmane au Cachemire, et également un des dirigeants de la Conférence Hurriyat, organisation regroupant les mouvements séparatistes modérés de l'État. Son parti, le Comité d'action Awami, a appelé à la grève générale pour aujourd'hui.

Farooq est un modéré, pris pour cible ces derniers mois par des mouvements extrémistes. Son oncle a notamment été abattu le 29 mai dernier.

L'école était l'un des bastions de l'islam moderniste au Cachemire, dispensant des cours en anglais et des enseignements scientifiques.

#### EN BREF

##### INDONÉSIE

### « SBY » en avance

■ JAKARTA — Un général à la retraite, Susilo Bambang Yudhoyono (« SBY »), a remporté hier le premier tour des premières élections présidentielles au suffrage direct en Indonésie, selon des projections d'une organisation indépendante, six ans après la chute du dictateur Suharto. Ex-ministre de la Sécurité, Susilo Bambang Yud-



Susilo Bambang Yudhoyono

hoyono, 54 ans, qui a notamment organisé la lutte contre le terrorisme islamiste, obtenait 33,9% des suffrages dans la course à la présidence de cet immense archipel de 212 millions d'habitants, premier pays musulman au monde. Il devançait la présidente Megawati Sukarnoputri, qui recueille 24,9% des suffrages et un autre général à la retraite, Wiranto, 23,8%. Ces projections ne permettaient pas d'établir avec certitude qui figurerait au second tour, prévu le 20 septembre, de M<sup>me</sup> Megawati ou de Wiranto, ex-patron de l'armée inculpé au Timor oriental de crimes contre l'humanité pour les violences commises en 1999 dans le petit territoire. (AFP)

##### MEXIQUE

### Succession de Fox

■ MEXICO — Alfonso Durazo, le secrétaire personnel et porte-parole du président du Mexique, Vicente Fox, a démissionné hier en raison des ambitions présidentielles de l'épouse du chef de l'État, Marta Sahagun. Dans sa lettre de démission distribuée à la presse, M. Durazo souligne qu'il ne peut « pas faire abstraction des conséquences » qu'entraîne la volonté de la première dame du pays de figurer parmi les éventuels candidats du Parti d'action nationale (PAN, au pouvoir) pour les élections présidentielles de 2006. Au Mexique, le président, élu pour six ans, ne peut pas briguer un deuxième mandat. « Le pays n'est pas préparé à ce que le président laisse son épouse comme présidente », estime M. Durazo. « Pour des raisons historiques, la tolérance des Mexicains par rapport aux tentations dynastiques est nulle », note-t-il, et « je ne serais pas surpris des réactions, y compris la violence politique ». Depuis plus d'un an, les ambitions de Marta Sahagun, 51 ans, qui a épousé le président le 2 juillet 2001, sont devenues un objet croissant de polémiques, à mesure que les sondages lui donnent de fortes chances d'être élue. (AFP)

##### SYRIE

### Islamistes arrêtés

■ DAMAS — Dix-neuf Syriens soupçonnés d'appartenir à un parti islamiste ont été arrêtés à Qatana, à 25 km au sud-ouest de Damas, a annoncé hier l'Association des droits de l'homme en Syrie (ADHS) dans un communiqué. L'ADHS, qui cite les noms des suspects, appelle les autorités à « cesser les arrestations arbitraires et à libérer immédiatement les détenus » politiques. Selon une source proche des organisations des droits de l'homme, les personnes arrêtées sont accusées d'appartenir ou de sympathiser avec le parti islamiste Al-Tahrir, interdit en Syrie. (AFP)

##### CAMBODGE

### Les temples sauvés

■ SHANGHAI, Chine — Les temples d'Angkor, ces véritables trésors nationaux du Cambodge, ont été retirés de la liste des sites en danger du Patrimoine mondial de l'humanité, a annoncé hier l'UNESCO. Angkor figurait sur cette liste depuis 1992, mais « la préservation du site contre la destruction a été plutôt bien assurée et les opérations de restauration coordonnées par l'UNESCO depuis 1993 peuvent être considérées comme un succès », a indiqué l'agence onusienne, dont le Comité du patrimoine mondial est réuni à Suzhou, dans l'est de la Chine, jusqu'au 7 juillet. « Les fouilles illégales, les pillages et les mines étaient les principales menaces qui avaient conduit à placer sur la liste des sites en danger cet ensemble remarquable, qui contient les restes des capitales successives des Khmers du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. » Deux autres sites ont quitté la liste des sites en danger : le fort de Bhaala, dans le sultanat d'Oman, et le parc national des monts Rwenzori, en Ouganda. (AFP)

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## Mines Wabush en grève

600 employés syndiqués ont débrayé dès 9h

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Les quelque 600 employés syndiqués de Mines Wabush à Sept-Îles et au Labrador ont déclenché une grève générale illimitée, hier matin.

Dès 9h (heure du Labrador), les 320 mineurs membres du Syndicat des Métallurgistes (FTQ) ont érigé un piquet de grève. Leur exemple a été suivi un peu plus tard par les 250 employés du complexe industriel de la minière à Pointe-Noire, en face de Sept-Îles.

### SUJETS DE MÉSENTENTE

Parmi les sujets de mécontentement : la flexibilité des horaires que demande l'employeur. L'entreprise souhaite embaucher des travailleurs temporaires qui ne pourraient être couverts par la convention collective, soutient le syndicat.

La question du temps supplémentaire pose aussi problème. L'an dernier, il y en a eu environ 80 000 heures, ce qui justifie pleinement que la compagnie embauche pour faire le travail. Enfin, les parties ne s'entendent pas sur la sous-traitance.

Les travailleurs, qui ont le droit de grève depuis la fin du contrat de travail, le 28 février, sont payés environ 23 \$ l'heure pour une semaine de 40 heures.

La compagnie Mines Wabush n'a pas commenté ce débrayage, hier.

Les négociations sont par ailleurs au point mort entre la minière IOC et ses 1300 travailleurs de Sept-Îles et du Labrador, qui ont eux aussi le droit de grève depuis quelques semaines.

## BAS-SAINT-LAURENT ET CÔTE-NORD

# 58 millions \$ investis dans la forêt

## 3620 emplois en aménagement sylvicole en dépendent

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Près de 60 millions \$ seront investis en 2004-2005 dans l'aménagement sylvicole et la mise en valeur des ressources forestières du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord.

Au Bas-Saint-Laurent, l'investissement de 34 millions \$ devrait générer 2150 emplois, tandis que la Côte-Nord en créera 1470 avec ses 24 millions \$.

Les travaux sylvicoles en forêt sont commencés depuis la mi-juin, les budgets annoncés hier par les ministres de l'Emploi, Claude Béchard, et des Ressources naturelles du Québec, Pierre Corbeil, ne venant que confirmer ce que les organismes de gestion en commun de la forêt savaient déjà.

« Avec les coupures annoncées, le communiqué du gouvernement reflète les budgets évoqués au printemps », précise Alain Marcoux, directeur général de la Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent.

L'aide financière à la forêt privée en 2004 est en effet en baisse de 1,1 million \$ par rapport à 2003 (de 8,5 M \$ à 7,4 M \$) au Bas-Saint-Laurent, pour une centaine d'emplois de moins.

« On souhaite garder des gens en région, mais des travailleurs ont quitté pour aller travailler dans des régions en pénurie de main-d'œuvre comme le

Saguenay-Lac-Saint-Jean », a précisé M. Marcoux au SOLEIL.

Au Bas-Saint-Laurent, la forêt privée représente 50 % du territoire forestier et 40 % de l'approvisionnement des usines de transformation de la région.

### COMITÉ DE SUIVI

Les budgets en aménagement sylvicole sont annoncés chaque année, sans perspective de planification et de développement à moyen et à long terme.

« La problématique du financement de l'aménagement forestier a été transférée à un groupe de travail du comité de suivi du Sommet sur la Forêt pour savoir ce qui va se passer au cours des prochaines années. »

Pour 2004-2005, l'ensemble des budgets consacrés, au Québec, aux programmes forestiers et au soutien des interventions forestières par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs est de 500 millions \$.

Une partie du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier sera de la responsabilité de la Conférence régionale des élus.



Le maire Minville (à gauche) pourrait ne pas être remplacé avant novembre 2005.

## DÉMISSION DU MAIRE DE MURDOCHVILLE

# « On ne peut développer une ville dont les sols sont contaminés »

Marc Minville déménage à Québec

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

■ MURDOCHVILLE — C'est la contamination des sols, et des raisons plus personnelles qui ont motivé le maire de Murdochville, Marc Minville, à remettre sa démission. M. Minville quittera ses fonctions à 18 h aujourd'hui.

« J'y pensais depuis un certain temps, raconte le maire démissionnaire. J'ai aimé la politique et mon travail. J'ai même repoussé ma décision de quelques jours. Mais on ne peut pas développer une ville dont les sols sont contaminés en surface et en profondeur. À Montréal, ce serait impensable. Pourquoi ici? C'est une simple question d'équité. »

Sa démission devait être annoncée la semaine dernière. « Ce ne sont pas les pressions des citoyens qui motivent ma décision. Il nous faut des projets majeurs pour développer la ville. Je ne suis pas pleinement satisfait des résultats des dernières années, mais je ne pouvais faire mieux. Toutefois, j'ai beaucoup aimé cette expérience. »

Selon M. Minville, la récente retraite de sa conjointe n'a rien à voir avec sa décision.

« Ça aurait pu m'influencer, mais ce n'est pas le cas. C'est surtout qu'il n'y a pas de travail dans la région. »

À 52 ans, le maire Minville déménagera à Québec dans les prochaines semaines. Il espère y trouver un emploi dans l'administration ou les relations publiques. « J'ai de l'expérience et j'ai même redressé la situation financière de la Ville », conclut-il.

### PAS SURPRI

À Murdochville, cette démission n'a pas vraiment surpris les résidents. Selon nos informations, le maire était de moins en moins présent à l'hôtel de ville, et ce, depuis quelques semaines. Il aurait même remis, la semaine dernière, le téléphone portable appartenant à la municipalité.

Le directeur général de la municipa-

lité, Jean-Marie Chrétien, s'attendait à recevoir la démission du maire. « Nous sentions ça depuis quelques semaines. Sa conjointe vient de prendre sa retraite de l'enseignement, et il est possible que cette situation ait influencé son choix. »

Selon M. Chrétien, il est trop tôt pour connaître la date du scrutin. « Nous discutons avec le ministère des Affaires municipales avant d'enclencher le processus. Il est même possible que nous attendions en novembre 2005. » Entre-temps, c'est la mairesse suppléante, M<sup>me</sup> Céline Gasse, qui assurera l'intérim.

## Le départ du maire était attendu, et même exigé par nombre de citoyens

« La rumeur courait depuis quelques semaines, indique la directrice générale de la Chambre de commerce, Francine Roy. Ici, de plus en plus de gens exigent son départ. J'y vois une réponse du maire à la population, et je suis persuadée que les partisans de la relance seront heureux de son départ. »

Élu sans opposition à l'automne 1993, le maire n'a pas eu la tâche facile ces dernières années. Ses tentatives de diversifier l'économie de cette localité mono-industrielle n'ont pas donné les résultats escomptés. De plus, les partisans de la relance ont, à maintes reprises, dénoncé ses prises de position favorables à la fermeture de la ville et au versement de compensations financières.

## PROBLÈMES DE COUVERTURE?

REDONNEZ UNE AUTRE VIE À VOTRE COUVERTURE

LA SEULE MEMBRANE LIQUIDE (disponible sur le marché) (Membrane polymérisée, élastomère, Topseal)

Autocitrant  
S'applique à froid au squeegee ou au rouleau  
Couvre entre 100 et 150 pi<sup>2</sup> aux 18 litres  
Pénètre dans toutes les fissures et produit une membrane

Facile à appliquer

LES ENDUITS NORD SUD  
Renseignements: 623-6869  
1 800 769-5172  
www.topseal.ca

Québec-Montréal en 4 heures

89\$ + taxes\*  
Aller-Retour  
\* Pour les départs jusqu'au 30 juillet  
Nouvelle réservation seulement  
(418) 694-2476  
1-877-DAUPHIN  
dauphins.ca

LES GRANDS PRIX DU TOURISME 2004



Fine cuisine, quiétude et ravissement

**CROISIÈRE ET GASTRONOMIE**  
CE FORFAIT INCLUT :  
• 2 soupers table d'hôte 5 services  
• 2 nuitées  
• 2 petits déjeuners  
• 1 croisière et visite à la Grosse-Île ou à l'Isle-aux-Grues  
À partir de 124\$ /pers./nuit  
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

**DÉTENTE ET FINE CUISINE**  
CE FORFAIT INCLUT :  
• 1 souper table d'hôte 5 services  
• 1 nuitée • 1 petit déjeuner  
À partir de 105\$ /pers.  
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

**FORFAIT GOLF**  
CE FORFAIT INCLUT :  
• 2 soupers table d'hôte 5 services  
• 2 nuitées • 2 petits déjeuners  
• 1 journée de golf 18 trous  
À partir de 120\$ /pers./nuit  
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

Manoir des Esclabes  
AUBERGE - RESTAURANT  
220, boulevard Taché Est, Montmagny  
1 800 563-0200

www.manoirdeserables.com

**GROSSE-ÎLE**  
La station de quarantaine

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais

www.pc.gc.ca

Croisières\* incluant guide interprète et visite de l'île en train-balade

CROISIÈRES L'ACHANCE BERTHIER-SUR-MER

TRAVERSÉES QUOTIDIENNES - 1 888 476-7734

www.croisiereslachance.ca

À moins de 30 minutes à l'est des ponts de Québec, sur la rive sud du fleuve. Autoroute 20, sortie 364. Départs de Berthier-sur-Mer.

RÉGION TOURISTIQUE Chaudière-Appalaches

1 888 831-4411 www.chaudapp.qc.ca

LES GRANDS PRIX DU TOURISME 2004

Parfum de mer, détente et fine cuisine

**CROISIÈRE ET THÉÂTRE**  
CE FORFAIT INCLUT :  
• 2 soupers table d'hôte • 2 nuitées  
• 2 petits déjeuners • 1 croisière et visite à la Grosse-Île ou à l'Isle-aux-Grues  
• 1 billet pour la pièce de théâtre « Pour hommes seulement » présentée à la Roche à Veillon  
À partir de 127\$ /pers./nuit  
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

**SPA PARFUM DE MER (LA MER RACONTE)**  
CE FORFAIT INCLUT :  
• 2 soupers table d'hôte • 2 nuitées  
• 2 petits déjeuners • 1 exfoliation aux sels de mer • 1 enveloppement • 1 massage extérieur en bordure du fleuve  
À partir de 179\$ /pers./nuit  
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

**ESCAPADE GOLF**  
CE FORFAIT INCLUT :  
• 2 soupers table d'hôte • 2 nuitées  
• 2 petits déjeuners • 1 journée de golf 18 trous • 1 massage complet au Spa Parfum de Mer  
À partir de 130\$ /pers./nuit  
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

SPAS RELAIS SANTÉ  
— certifié —  
Auberge du Faubourg  
Centre de Santé  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI  
280, rue de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli  
1 800 463-7045

www.aubergedufaubourg.com

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Un solide héritage

Lorsqu'il quittera la mairie de Québec, en novembre 2005, Jean-Paul L'Allier laissera derrière lui un solide héritage que bien des élus pourraient lui envier. Une ville plus belle, plus fière, plus unie que jamais. Voilà qui résume bien l'action de cet homme de caractère, qui a investi 16 ans de sa vie dans le développement et l'embellissement de Québec.

Bien sûr, certains seront tentés de profiter de l'annonce du départ de M. L'Allier pour dénoncer son style de gestion, pour revenir sur ses erreurs, pour faire un sombre bilan de ses années à la mairie. Mais si le parcours du maire n'est pas sans failles, il faut bien admettre que peu de villes au Québec ont eu la chance d'être dirigées par un leader aussi visionnaire, aussi déterminé à faire avancer ses idées contre vents et marées.

Le résultat aurait pu être catastrophique. Mais, au contraire, personne ne peut nier que Québec a aujourd'hui bien meilleure mine qu'en 1989, lorsque M. L'Allier a remporté ses premières élections. La gare du palais, le boulevard René-Lévesque, la rivière Saint-Charles et, surtout, le quartier Saint-Roch seront pour toujours les témoins de la détermination de cet homme, parfois même un peu trop entêté, qui a refusé de baisser les bras devant l'adversité.

Le dernier mandat de M. L'Allier n'a toutefois pas été de tout repos et il est fort compréhensible que le maire n'ait plus envie de se battre avec autant d'intensité pour imposer ses idées. On pouvait d'ailleurs sentir pendant le débat sur les défusions que la flamme commençait à vaciller, que les luttes municipales n'avaient plus le même goût de défi qu'elles avaient eu pour lui jusqu'à maintenant. En annonçant son départ, M. L'Allier prend donc la bonne décision, tant pour lui que pour l'avenir de la ville.

En effet, le ton personnel qu'a choisi l'opposition pour mener la campagne référendaire sur les défusions a donné un aperçu de ce qui attendait le maire lors des prochaines élections. Le scrutin de 2005 aurait sûrement été une occasion en or pour l'Action civique de noircir le bilan de l'équipe L'Allier. En refusant de solliciter un cinquième mandat, le maire s'épargne ainsi une campagne d'insultes et d'attaques personnelles, et quitte son poste avant que ses réalisations ne soient assombries par ses adversaires et par de trop nombreuses années au pouvoir.

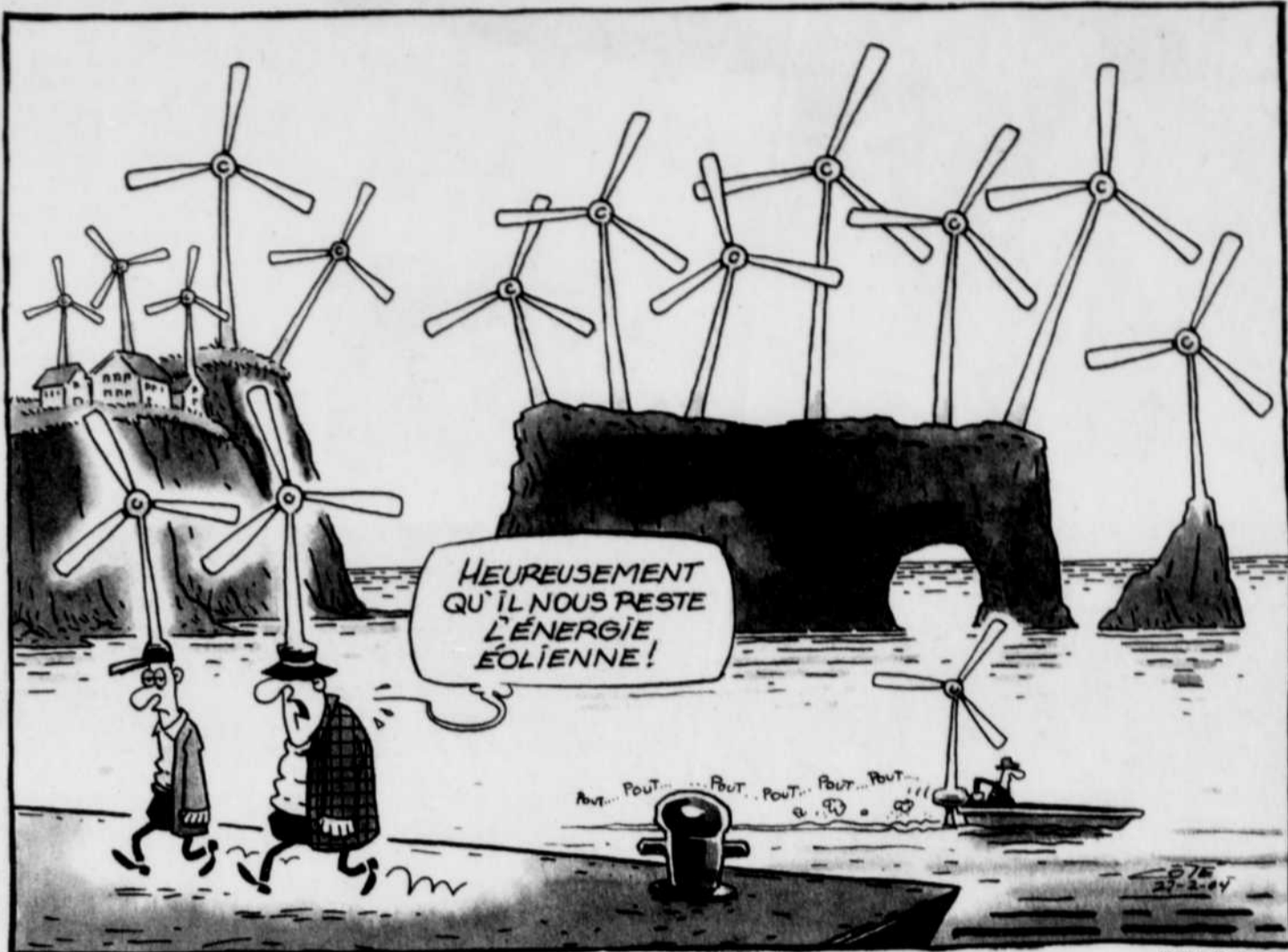
Du même coup, M. L'Allier donne la chance à la relève de préparer ses flûtes et cède sa place à de nouvelles têtes qui, espérons-le, auront l'effet d'un vent d'air frais sur le conseil municipal. Il ne faut pas se le cacher: la Ville de Québec a besoin de sang neuf, de leaders qui ne seront pas associés aux chicanes du passé, mais aux idées de l'avenir. Les Jacques Langlois, Andrée Boucher, Jean-Paul L'Allier et autres anciens maires et conseillers ont beaucoup donné à la région. Mais il est temps pour la capitale de se doter d'une nouvelle génération d'élus qui ne portent pas le stigmate des vieilles querelles de clocher.

Puisque l'Action civique doit aussi se trouver un nouveau chef au cours des prochains mois, les partis politiques de Québec auront donc la chance unique de brasser les cartes, de réfléchir à leurs priorités et de dénicher des leaders qui représenteront le mieux leur vision de la ville. Québec a souvent choisi ses maires pour de très nombreuses années. L'avenir de la capitale pourrait donc être fortement influencé par le brassage d'idées que nous réservera la vie municipale au cours des 12 prochains mois.

Même s'il peut être fier de ses réalisations, M. L'Allier doit tout de même ressentir un petit pincement au cœur à l'idée de quitter la mairie avant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville, en 2008. La logique voudrait toutefois que les futurs dirigeants de Québec lui réservent une place de choix pendant cet événement d'envergure, qu'il a lui-même imaginé. Fort de son charisme, de son amour pour la capitale et de ses contacts à l'étranger, M. L'Allier serait la personne toute désignée pour jouer le rôle de président d'honneur lors des Fêtes du 400<sup>e</sup>. Simple question de respect et de reconnaissance pour le travail accompli pendant ses 16 ans à la mairie.



Julie Lemieux  
 J.Lemieux@lesoleil.com



REPRISE

### CHRONIQUE POLITIQUE

## La main de velours de Monique

La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, entreprend sa réingénierie de l'État québécois sur des bases fort différentes de celles de son célèbre prédécesseur libéral, Paul Gobeil, dont les rapports de 1986 sur les fonctions et les organisations gouvernementales n'ont jamais eu de suites. Le premier ministre Robert Bourassa avait tué dans l'œuf l'État-Provigo, conçu par son ministre, un ancien pionnier et dirigeant de cette chaîne d'alimentation, devant la mobilisation du mouvement syndical. M<sup>me</sup> Jérôme-Forget a au départ mis plus de chances de son côté.

L'État québécois abrite 275 organismes de toute nature. La ministre Jérôme-Forget a donné le mandat à un comité d'experts de procéder à l'évaluation de 188 qui relèvent directement de l'administration centrale, par tranches de 60 par année. Une première liste a été publiée la semaine dernière. Le ministre Paul Gobeil avait conduit l'examen de plus de 200 organismes en quelques semaines seulement. Un rapide calcul avait alors conduit au constat que M. Gobeil et ses partenaires n'avaient consacré que quelques minutes en moyenne à chacun d'eux au cours de leurs rares séances de travail, avant de leur imposer la peine de mort ou au contraire de les acquitter, dans une petite brochure de 21 pages.

Une litanie d'organismes étaient ainsi passés sous le couperet du comité Gobeil, dont le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et la Commission de protection de la langue française. Presque tous les mécanismes de contre-vérification des actions gouvernementales et les organismes consultatifs avaient ainsi été liquidés sur papier, après un procès sommaire, ce qui avait aussi miné la crédibilité du rapport Gobeil.

La ministre Jérôme-Forget a par ailleurs fait appel à un ex-haut fonctionnaire parmi les mandarins les plus respectés à avoir servi l'État québécois au cours des dernières décennies, Thomas J. Boudreau, pour présider le groupe de travail qui soupesera l'utilité de chaque organisme. M. Boudreau a été sous-ministre de l'Éducation, du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, et secrétaire général associé au conseil exécutif sous René Lévesque. Les ministres qu'il a épaulés, comme Pierre Marois, ne jureraient que par lui.

M. Boudreau a par la suite été à plusieurs reprises le pompier officiel dépêché par les gouvernements dans des organisations qui traversaient des crises (sécurité publique, curateur public et autres). Il a aussi développé une expertise reconnue dans la modernisation de la gestion publique et des ressources humaines. Il n'a rien d'un doctrinaire néo-libéral. M. Boudreau sera entouré d'autres hauts fonctionnaires à la retraite (André Fiset et Jean-Guy Lebel) et de quatre autres provenant du Conseil exécutif, le ministère du premier ministre, et du Conseil du trésor.

En 1985-1986, le ministre Paul Gobeil présidait lui-même un groupe de travail unidirectionnel qui ressemblait plutôt à un pique-nique de vieux « chums »: Michel Bélanger, président de la Banque nationale, Pierre Lortie, président de Provigo, Yvon Marcoux, alors vice-président de la Banque d'Épargne, et Jean-Claude Rivest, conseiller spécial de Robert Bourassa. Le ministre n'avait pas jugé bon d'inclure au moins un seul représentant de la machine administrative. Deux banquiers et deux dirigeants de Provigo s'étaient fait plaisir pendant quelques heures, à nettoyer l'appareil gouvernemental sur la base de leurs seuls préjugés et de leur conception affairiste des services publics qu'un gouvernement doit dispenser.

M<sup>me</sup> Jérôme-Forget poursuit une démarche beaucoup plus méthodique et nécessairement déjà beaucoup plus crédible. Le gros danger est évidemment que tous ces acteurs passés et présents de la haute fonction publique éprouvent beaucoup de difficultés à briser le modèle établi. Ils ont ou contribué à le développer ou ils en sont des produits. Les risques d'autocensure et de retenue sont élevés, sans compter tous les réseaux d'influence qui ne manqueront pas de se manifester pour préserver tel ou tel organisme, régie, office ou comité. Un bon mixage d'experts externes et internes aurait été préférable.

Il est bien évident par contre que la sélection des 60 premiers organismes placés sous examen a été conçue de façon à déboucher sur des jugements de divers types de la part du tribunal Boudreau. D'abord, les intouchables. Il va de soi que la Sûreté du Québec et la Régie des rentes ne seront pas abolies! Le comité recommandera sans doute aussi que des sociétés soient transférées à des instances locales, privées ou publiques. C'est le sort que le rapport Gobeil réservait déjà, en 1986, à la Société de la Place des arts et à celle du Grand Théâtre de Québec et qui irait de soi. Je ne parierais pas sur la longévité de divers comités et régies dont l'abolition et l'intégration de leurs activités aux ministères responsables seront à coup sûr suggérées, comme la Régie du cinéma ou la Régie du logement. L'Institut du tourisme et d'hôtellerie pourrait par ailleurs très bien servir de modèle à un partenariat public-privé.

La ministre Jérôme-Forget et les stratèges du gouvernement Charest ont vu à ce que cette première vague offre toute la palette des options envisagées en mai dernier par la ministre dans son plan de modernisation 2004-2007. Les avenues auront été ouvertes avec des cas qui n'auront pas soulevé de trop fortes controverses. Nous sommes loin de la « déconstruction » sauvage de l'État québécois brandie par le Parti québécois et les organisations syndicales.



J. Jacques Samson  
 JJSamson@lesoleil.com

### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Les Mexicains et les fraises

Dans LE SOLEIL du 26 juin 2004, Daphnée Dion-Viens traite des Mexicains qui travaillent dans nos champs de fraises. Mais pourquoi ces fermiers doivent-ils choisir l'exil pendant une grande partie de l'année, et laisser leur famille au loin, pour trouver de quoi la nourrir? Parce qu'ils sont victimes de l'ALENA et de la mondialisation.

Il y a 25 ans, l'agriculture mexicaine appartenait à de petites communautés agricoles autosuffisantes. Avec l'accord de libre-échange, le gouvernement mexicain a dû réduire considérablement son aide gouvernementale. Selon une étude de l'ONU, le taux de pauvreté chez les fermiers mexicains atteindrait aujourd'hui les 75%. Ce même accord qui les a appauvris, l'ALENA, a fait passer le contrôle des terres aux mains de multinationales canadiennes et états-unienues, grâce aux sections sur les investissements transnationaux. Avec un bout de papier et quelques signatures, on a étouffé l'agriculture mexicaine, achetant ce qu'il en restait, et mis à la porte les gens qui y gagnaient leur vie.



Les Mexicains qui travaillent dans nos champs de fraises sont victimes de l'ALENA, écrit un lecteur.

On les a expropriés au nom de la « liberté » des marchés. L'écart grandissant entre les pays riches et les pays pauvres, conséquence du néolibéralisme, explique le reste. Malgré l'absurdité de la chose, il est devenu logique pour un fermier mexicain d'aller cueillir des fraises à 4000 kilomètres de chez lui, quittant ainsi sa famille et sa communauté pour réussir à les nourrir.  
 Yvon Cormier  
 Newville

#### Et le Fort de Beaumont?

Le dossier du port méthanier fait couler beaucoup d'encre. On lisait dans LE SOLEIL qu'une fois le site exact de construction déterminé, il « y aura de nouvelles vérifications du côté de Beaumont, pour s'assurer qu'il n'y a pas de potentiel archéologique ». Je tiens à mentionner que la zone en question semble très proche du Fort de Beaumont (ne pas confondre avec le Fort de la Martinière). Ce tout petit fort fut utilisé lors de la Première Guerre mondiale pour assurer la défense du port et de la ville de Québec. L'histoire du Fort de Beaumont est très peu documentée. L'historien canadien Roger Flynn Sarty a écrit quelques lignes sur cette installation dans sa thèse de doctorat (*Silent Sentry: A Military and Political History of Canadian Coast Defense 1860-1945*. University of Toronto, 1982.) Pour ma part, j'ai publié quelques informations sur le sujet dans une plaquette sur le Fort de la Martinière (*Le Fort de la Martinière: Défenseur de Québec*).

Claude Genest  
 Bivis

#### Une éthique politique élastique

Il y a décroissance dans la pratique de la démocratie, constate-t-on. S'agit-il d'un effet de l'écoeurement devant une démocratie médiocre dont les dirigeants sont responsables? N'ont-ils pas édifié sciemment une distance entre eux et les citoyens? Le langage est de plus en plus faux, l'agir contradictoire et la méfiance s'accroissent. Si le politicien triche, le citoyen est tenté de s'adonner au même jeu: travail au noir, évasion fiscale, tous ces artifices comptables astucieux qui illustrent une moralité sociale visqueuse. D'autre part, l'agir des dirigeants est élastique. Se dédire, s'esquiver, se réfugier dans le silence coupable, voilà des exemples d'un leadership navrant et trop fréquent. Serait-il irrévérencieux d'affirmer que notre caducité démocratique est égale à une pratique religieuse un peu atrophiée? Quel beau défi de redressement pour une nouvelle génération de vrais leaders!  
 Douglass Beauchamp  
 Sainte-Foy



Jean-Paul L'Allier entend se retirer de la vie politique.

#### ÉCRIVEZ-NOUS!

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, ne sollicitera pas de nouveau mandat à la mairie de Québec en 2005. Qui devrait, à votre avis, lui succéder? Écrivez-nous à [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)

Adresse postale:  
 Carrefour des lecteurs  
 Journal LE SOLEIL  
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547  
 Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6  
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.



Taiwan inondé

■ Les secours étaient confrontés hier aux pires inondations que Taiwan ait connues en 25 ans, celles-ci ayant fait au moins 19 morts, neuf disparus et laissé quelque 10 000 villageois sinistrés et privés d'eau et d'électricité dans les régions montagneuses. Dans le comté de Nantou (photo), dans le centre de l'île, les habitants de neuf villages sont pris au piège depuis la coupure de ponts et de routes. L'armée a déployé un millier de soldats pour secourir villageois et touristes pris au piège dans les régions sinistrées. Les fortes pluies pourraient continuer à affecter le centre et le sud de Taiwan jusqu'à demain, selon le Bureau des prévisions météorologiques. La tempête tropicale Mindulle s'est abattue sur Taiwan après avoir frappée les Philippines, où elle a fait au moins 32 morts et 11 disparus. (AP)

Des enfants maltraités contestent la peine imposée à leurs parents adoptifs

■ OSHAWA — Deux frères, qui ont été régulièrement mis en cage et enchaînés chez eux sur une période de 13 ans, ont réagi avec amertume, hier, en apprenant que leurs parents adoptifs étaient condamnés à neuf mois de prison. En prononçant la peine, le juge a affirmé que le traitement infligé aux deux garçons était affreux, mais partait de bonnes intentions, déclarant ces derniers « difficiles à élever ». Les deux victimes, qui ont été adoptés en bas âge et élevés à Blackstock, près d'Oshawa, en Ontario, ont affirmé que leurs parents méritaient des peines plus sévères. Aujourd'hui âgés de 17 et 18 ans, les deux garçons ont été libérés du domicile familial il y a trois ans. Même s'ils fréquentaient l'école, ils subissaient d'horribles traitements. Ils étaient souvent attachés à leur lit, parfois menottés. Ils devaient porter des couches parce qu'ils n'avaient pas accès à la salle de toilette. Ils mangeaient leurs propres excréments pour ne pas laisser de traces d'accidents et, privés d'eau, n'avaient d'autre recours que de boire leur propre urine, selon des témoignages. Le couple a plaidé coupable en janvier aux accusations d'agression armée, de séquestration et de défaut d'assurer le nécessaire. (PC)

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

*Vous êtes à deux doigts de décrocher votre prix !*



UN APPEL  
SUFFIT

0%

FINANCEMENT  
À L'ACHAT\*

JUSQU'À 60 MOIS

SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2004 ADMISSIBLES.

Revoici le concours « Décrochez votre GM »\* toujours aussi excitant. Obtenez automatiquement 1 000 \$ de crédit et courez la chance de gagner jusqu'à 10 000 \$ de réduction. Vous pourriez même DÉCROCHER VOTRE VÉHICULE !



2004 Pontiac Grand Am SE  
**188\$** /mois\* **0\$** OU **0%**  
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. DÉPÔT DE SÉCURITÉ. CREDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS\*\*\*

Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2.2 L de 140 HP • Boîte manuelle 5 vitesses Getrag • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Portes et ouvre-coffre à commandes électriques



2004 GMC Sierra SLE cabine allongée Édition Nevada 4X4  
**329\$** /mois\* **0\$** OU **0%**  
Terme de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus. DÉPÔT DE SÉCURITÉ. CREDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS\*\*\*

Moteur V8 Vortec 4800 de 285 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Bolts de transfert active 4X4 Autotrac • Roues en aluminium de 17 po • Marchepieds latéraux tubulaires en inox chromé • Équipement de remorquage grande capacité • Pont arrière autobloquant • Climatisation à deux zones



2004 Pontiac Vibe à l'achat  
**48\$** /mois\* **0\$** OU **18 198\$\*\***  
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. DÉPÔT DE SÉCURITÉ. CREDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS\*\*\*

La banonisation d'essence de sa catégorie\* • Sécurité 5 étoiles\*\* • Garantie limitée 5 ans sur le groupe motopropulseur sans franchise • Climatiseur • Rétroviseurs à commandes électriques • Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord • Radio CD et à haut-parleurs



2004 Buick Rendezvous CX  
**299\$** /mois\* **0\$** OU **0%**  
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. DÉPÔT DE SÉCURITÉ. CREDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS\*\*\*

Moteur V6 3.4L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Portes, vitres, rétroviseurs et ouvre-hayon à commandes électriques • Télédévrouillage • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Vibe (2SL261SA), Grand Am (2NE691SA/AM/6V4), Rendezvous (4R2261R7A) et Sierra (7K13731/3/3C/3R/4M/4P/2/2S2). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et taxes municipales et droits payables à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 60 mois sur les modèles admissibles (Vibe: 36 mois). \*\*Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 31 août 2004. Les prix s'appliquent à l'achat ou à la location des véhicules neufs 2004 achetés et livrés au plus tard le 31 août 2004. Le concours ne s'applique pas aux modèles 2004/2005 de Cadillac, Hummer, Saturn, Saab, Isuzu, camions poids moyens, camionnettes des modèles 2500 HD à cabine régulière, allongée et cabine d'équipe/3600 (camionnettes et chaises-cabine), SSR de Chevrolet et fourgonnettes (passagers, marchandises et couples). Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix à gagner. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il réponde correctement à une question d'algèbre mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 1 000 \$ ou gagneront un des prix suivants: 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant les taxes applicables; 5 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 10 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 21 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; 39 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$; 495 crédits de 1 500 \$; Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails visitez gmc.canada.com. \*Le crédit de 1 000 \$ comprend les taxes applicables. \*\*Le crédit est inclus dans les offres de cette publicité et ne peut être jumelé à aucun des prix offerts dans le cadre de ce concours. \*\*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Sierra: 36 mois) avec versement initial ou échange équivalent (Vibe: 2 074 \$, Grand Am: 1 547 \$, Rendezvous: 2 998 \$ et Sierra: 2 210 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 \$ au km après 80 000 km à l'exception du Sierra à cabine allongée, frais de 12 \$ et du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors pour le Vibe, la Grand Am et le Rendezvous. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité et dépôt de sécurité (Sierra: 400 \$) exigibles à la livraison. \*\*À l'achat, préparation incluse. Transport (960 \$), immobilisation, assurances et taxes en sus. \*\*Basé sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. \*\*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impact frontal. \*\*Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Revenez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmc.canada.com ou 1 800 463-7483.

